



Directeur de la Publication: TIENTCHEU KAMENI Maurice

Paix sociale et conflits

Les raisons du mal-être camerounais

- Répression des libertés, inégalités sociales, gérontocratie..., les signes d'un espace politique bloqué.
 - Insuffisance des voies routières, d'eau, d'électricité, d'Internet, hôpitaux vétustes, insalubrité,
 - vie chère : le calvaire de la population.
- Le Dr Kemgheu Fékou, socio-politiste, accuse une élite égoïste et népotiste qui s'accapare des richesses du pays.



Pp 6 - 9

Afrique Centrale



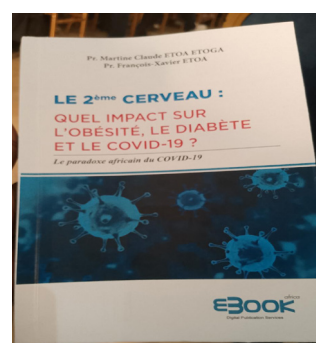
La difficile circulation des personnes

Les politiques hostiles des Etats conduisent à des expulsions répétitives des ressortissants de la sous-région.

P.2

Santé

L'intestin : le 2ème cerveau humain



L'ouvrage coécrit par le Pr François-Xavier Etoa explique comment cet organe permet à l'organisme de lutter contre les maladies.

P. 3

Concert



Ben Decca sur le toit de l'Olympia

Pour sa première en 40 ans de carrière, l'icône du makossa a fait salle comble à Paris.

P. 11

Commémoration

La France se souvient de Landry Nguemo



Le lion Indomptable décédé le 27 juin 2024, sera célébré ce 1er juin 2025 par son club formateur L'AS Nancy Lorraine.

P. 10

L'étranger : la phobie de la Guinée Equatoriale

Les ressortissants du Cameroun sont principalement visés par une politique hostile à la libre-circulation des personnes.

Is ont tout laissé derrière eux, sans même un au-revoir.

Le 21 avril 2025, en pleine nuit, des cris, des coups et des ordres hurlés en espagnol, ont réveillé des familles camerounaises établies depuis des années dans les districts frontaliers de Micomeseng et d'Ebebiyín en Guinée Equatoriale. Sans préavis, 231 ressortissants camerounais, dont 28 femmes, ont été expulsés manu militari par les autorités équato-guinéennes. Cette opération unilatérale, a ravivé des tensions diplomatiques persistantes entre Yaoundé et Malabo. Suite à ces expulsions, le gouvernement camerounais a dénoncé une « violation flagrante » du droit communautaire et un « manque d'élégance diplomatique ».

Le ministre des Relations extérieures, Lejeune Mbella Mbella, a convoqué d'urgence l'ambassadeur équato-guinéen, « Sur très hautes instructions du président Biya ». Yaoundé a donc exprimé



Des centaines de ressortissants refoulés de la Guinée Equatoriale.

son « indignation » et sa « forte désapprobation ». En réponse, l'ambassadeur équato-guinéen, Armando Kote Echuaca, a exprimé ses regrets pour cet épisode « malencontreux ».

Ce nouvel épisode rappelle les expulsions de 2004 et 2007 sans compter les vagues de 2022 où près de 2 400 Camerounais avaient été contraints de quit-

ter le territoire équato-guinéen. Ces mesures répressives s'inscrivent dans une logique sécuritaire du régime de Teodoro Obiang Nguema, obsédé par la lutte contre l'immigration clandestine et les menaces présumées à la stabilité du pays. En 2000 déjà, les autorités équato-guinéennes dénonçaient une prétendue implication des

Camerounais dans la criminalité locale et appelait ses concitoyens à se défendre avec des « machettes et barres de fer ».

A Malabo, la traque des étrangers est justifiée par la lutte contre l'insécurité et la préservation d'un modèle économique perçu comme envié par les voisins. La loi a été mise à contribution (Ley Orgánica

CEMAC : La libre circulation dans les textes

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) franchit un tournant décisif dans son processus d'intégration sous-régionale. La Guinée Equatoriale, longtemps perçue comme le dernier bastion réticent, a levé l'obstacle majeur à la libre circulation des personnes et des biens en entérinant la suppression des visas pour les ressortissants

des Etats membres. Conformément à l'accord de 2013, cette décision est désormais applicable à tout citoyen de la CEMAC détenteur d'un passeport biométrique valide. L'annonce a été faite à travers une circulaire conjointe des ministres équato-guinéens de l'Intérieur et de la Sécurité nationale. Elle vient compléter les démarches déjà entreprises par le Congo et le Gabon en 2017. « Chaque pays

a pris le temps d'examiner en profondeur cette disposition avant de se prononcer », soulignait Lejeune Mbella Mbella, ministre camerounais des Relations extérieures, dans les colonnes de Cameroon Tribune du 27 octobre 2017, saluant un pas historique vers une intégration plus concrète. Quant au Cameroun, son adhésion à la libre circulation ne souffre d'aucune ambiguïté. « Le Cameroun a été le premier

à entériner cette disposition, sous réserve de réciprocité », a précisé Olivier Kenhago Tazo, du Minrex. L'effectivité régionale de cette mesure rend donc sa mise en œuvre immédiate et automatique. Une nouvelle ère s'est ouverte ainsi pour les citoyens de la CEMAC, désormais unis par une mobilité sans entraves.

A.L

Alain Leuwat

Paulin Legrand ENGONO Louis, spécialiste des relations internationales

« Les pratiques protectionnistes freinent la libre-circulation »

Sur la dynamique d'intégration, il explique comment le brassage des populations est freiné par l'attachement des Etats à leur souveraineté.

Quels sont les problèmes rencontrés dans la sous-région lorsqu'un habitant sort de son pays d'origine ?

Le projet migratoire d'un pays à un autre au sein d'une sous-région ou ailleurs, bien que porteur d'espoirs, est souvent confronté à des réalités complexes. En effet, ces problèmes sont de plusieurs ordres. Au plan social, l'adaptation à un nouvel environnement est une source importante de stress pour les étrangers. Les étrangers rencontrent aussi plusieurs obstacles dans la recherche d'un emploi car, le réseau professionnel dans leur pays d'accueil est très limité. Par ailleurs, les normes sociales et les valeurs peuvent créer un sentiment de déracinement et, à cela s'ajoute les préjugés. Côté financier, le coût de vie élevé, surtout le coût du logement, notamment dans les grandes villes, constitue un défi majeur pour les étrangers. Les étrangers sont parfois victimes de la hausse des prix. Au plan administratif, le processus bureaucratique peut être très différent dans le pays d'accueil et cela peut être très décourageant.



Comment expliquer tant de blocages à l'intégration des peuples ?

La libre circulation des personnes est un principe fondamental du droit communautaire de la zone CEMAC. En effet, les six membres avaient « pris acte » mardi 31 octobre 2017, et ont tous ratifié l'accord de 2013 sur la libre circulation des personnes dans la sous-région. Cette annonce mettait fin à des négociations laborieuses débutées il y a plus de 15 ans. Par la suite, les Etats membres ont autorisé la Banque de développement des Etats d'Afrique centrale (BDEAC) de débloquent 1,7 milliard F.Cfa (2,6 millions d'euros) pour « accompagner

l'application de la libre circulation ». Faisant suite à ces différents avancements, l'on pourrait penser que la machine était bien huilée pour accélérer l'intégration des populations de la zone CEMAC. Mais la réalité est tout de même frappante pour ne pas dire triste à certains égards. Le chemin est encore long pour arriver à une libre circulation effective en zone CEMAC. Les défis à relever existent sur le plan structurel et factuel. Sur l'aspect factuel, nous avons l'existence des tensions diplomatiques entre certains Etats ; ce qui met en péril la libre-circulation des populations sous-régionale. Certains pays

expulsent régulièrement les ressortissants des autres pays de leur territoire sous divers prétextes, trahissant une certaine « irrégularité » dans les procédures de séjour. Il y a aussi les pratiques protectionnistes. En effet, les conditions d'entrée des personnes varient d'un pays à l'autre et donnent l'air d'une politique d'intégration des personnes à plusieurs vitesses. Autre défi, l'insécurité transfrontalière notamment avec les assauts de Boko Haram dans l'Extrême Nord Cameroun et au Sud du Tchad, sans oublier le conflit centrafricain (2012-2014) qui avait fait rage entre l'ex-rébellion Séléka arrivée au pouvoir à Bangui et des formations d'auto-défense dites anti-balaka. Les autres défis sont la formation des agents de police aux frontières et la xénophobie. Au plan structurel, les défis sont, entre autres, l'insuffisance des connexions routières, les liaisons fluviales quasi inopérantes et la difficile liaison entre de nombreuses capitales des Etats de la CEMAC car, les billets d'avion coûtent chers sans compter l'échec des tentatives de création d'une compagnie sous régionale.

Les autres blocages sont liés à la vétusté des réseaux de communication,

3/2010) pour criminaliser toute situation irrégulière d'un étranger. Aux termes de cette loi, le fait pour un immigré de se retrouver en situation irrégulière sur le territoire équato-guinéen est qualifié « d'infraction grave » (article 46, a) et est passible d'une peine pécuniaire allant de 501 000 à 3 000 000 F.Cfa (article 48, b).

A cela s'ajoute une méfiance ancienne. Malabo accuse Yaoundé de complaisance vis-à-vis des opposants politiques équato-guinéens réfugiés au Cameroun, voire de tolérance envers des activités de déstabilisation. Malgré la signature d'un accord bilatéral en juillet 2020 sur la coopération transfrontalière, la méfiance persiste. Les expulsions de 2025, menées sans coordination ni respect des droits fondamentaux, rappellent la précarité du dialogue entre les deux États. Les accusations récurrentes d'ingratitude, de racisme d'État ou encore de « complexe du nouveau riche » portées contre la Guinée Equatoriale font obstacle à une normalisation durable des relations.

Pour sortir de cette spirale conflictuelle, un cadre diplomatique renforcé et une réactivation effective des mécanismes communautaires (CEEAC et CEMAC) sont indispensables. Le dialogue doit se structurer autour de la gestion concertée des migrations, du respect des conventions internationales, et de la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce et de médiation.

notamment le manque d'instruments biométriques pour favoriser un mouvement harmonieux des personnes ; le manque de coordination des services de police et de sécurité des Etats de la sous-région.

Est-ce qu'on peut comprendre le fait qu'un Etat légitime une politique hostile à la libre-circulation des personnes au sein de la sous-région ?

Je ne parlerai pas d'une politique hostile à la libre-circulation des personnes dans la sous-région, mais plutôt d'hésitations politiques à la libre-circulation des personnes. Et la légitimité d'une politique d'hésitation sur la question de libre-circulation est d'abord une question de souveraineté de l'Etat. Donc si quitter un pays est un droit, entrer dans un autre que le sien relève de la souveraineté du gouvernement concerné. A cet égard, pour certains Etats, la libre-circulation des personnes est un phénomène ambivalent. Les éléments indésirables tels que les pauvres, les chômeurs et les criminels, peuvent circuler librement dans un pays d'accueil et cela représente une menace pour la stabilité de la nation tout comme la force de travail que constitue sa population.

Propos recueillis par

A. L.

Cameroun : un pays à la merci des catastrophes

Si aucun pays n’est à l’abri des catastrophes, la préparation fait la différence lorsque se produit une inondation, un incendie, une éruption volcanique, un tremblement de terre, une émanation de gaz, un crash d’avion, un déraillement du train, etc. Au Cameroun, les drames se suivent, les victimes et les dégâts sont sans cesse élevés. C’est bien la conséquence d’une impréparation criante. Impréparation des populations à réagir, absence de systèmes d’alerte, insuffisance des infrastructures de prise en charge des blessés... Bref les institutions chargées d’organiser la réaction fonctionnent mal. Chaque catastrophe révèle l’immensité des défis à relever.

Buea

Quand le Mont s’éveille, la ville panique

Depuis 100 ans, la montagne la plus haute du Cameroun provoque d’importants dégâts chaque fois qu’elle se met en éruption.



Une éruption volcanique.

Au cours du 20ème siècle, le Mont Cameroun a connu neuf éruptions majeures. La plus récente est celle du 28 mai au 10 juin 2000. L’éruption de 1909 a contraint le gouvernement colonial allemand à déplacer son administration de Buéa pour Douala. En 1922, les coulées de laves ont atteint l’océan Atlantique. L’éruption de 1999 reste la plus marquante. La coulée de laves s’est arrêtée à seulement quelques mètres d’un complexe hôtelier. Divisant en deux la route reliant Limbé à Idenau. Tou-

tefois, aucune perte en vie humaine n’a jamais été enregistrée lors de ces événements naturels, ceci grâce à un système d’évacuation préventive des habitants. Mais des dégâts matériels ont tout de même été enregistrés. Les éruptions du Mont Cameroun ont eu des répercussions significatives sur les communautés environnantes. Les coulées de laves ont détruit des habitations, des infrastructures et des terres agricoles, entraînant des déplacements de populations et des perturbations économiques. Par ailleurs, l’activité sismique associée au volcan a endommagé des bâtiments à Buea, où l’urbanisation croissante a conduit à la construction d’immeubles non conformes aux normes de construction des zones à risque sismique. « A supposer que des séismes avec une magnitude 6 ou supérieure se produisent dans ces zones densément peuplées, comme des zones urbaines. Ce serait catastrophique. Les secousses vont ébranler toutes les maisons. Lorsqu’on voit les styles dans lesquels les maisons sont conçues », explique le Pr Mesmin Tchindjang, géographe et enseignant à l’Université de Yaoundé I.

Actions pérennes

Si le système d’évacuation des populations a réussi à sauver des vies jusqu’ici, l’Etat du Cameroun n’a jamais pu résoudre l’équation des dégâts matériels. Face aux risques volcaniques, le gouvernement camerounais a mis en place plusieurs mesures pour protéger les populations et atténuer les impacts des éruptions, notamment la surveillance volcanologique. Elle est dirigée par l’Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) qui assure la surveillance du Mont Cameroun afin de prévoir les éruptions volcaniques.

Cette surveillance comprend la collecte de données sismiques et la réalisation de cartes sismo-tectoniques pour élaborer des normes de construction adaptées aux zones à risque. Le renforcement des infrastructures a aussi été envisagé avec l’amélioration des infrastructures de surveillance, notamment par la construction d’un laboratoire volcanologique à l’Université de Buea, destiné à surveiller les activités avant-coureurs du Mont Cameroun et à tenter de prédire les futures éruptions. Le gouvernement a signé une convention-cadre entre le Ministère de l’Habitat et du Développement urbain d’une part, et l’association Communes et villes unies du Cameroun (Cvuc) et l’Observatoire national sur les changements climatiques, d’autre part, pour anticiper et gérer la survenue de phénomènes naturels extrêmes, tels que les glissements de terrain et les coulées de boue. Cette convention prévoit la fourniture de services climatiques, y compris des bulletins de prévision et d’alertes précoces diffusés via les réseaux sociaux et d’autres moyens de communication de masse. Créé en 2003, l’Observatoire national des risques, rattaché au Ministère de l’Administration Territoriale, a pour mission la collecte, la gestion et la diffusion des informations sur les risques naturels, technologiques, industriels et anthropiques. Il veille à la mise en place d’un dispositif d’observation des sites à risque et publie des bulletins conjoncturels des risques. Malgré les efforts déployés, des défis subsistent, notamment en matière de sensibilisation des populations aux risques volcaniques et de renforcement des capacités locales en gestion des catastrophes. La collaboration entre les autorités, les chercheurs, les ingénieurs et les communautés locales est essentielle pour améliorer la résilience face aux éruptions du Mont Cameroun.

Guy Etom

Drame de Mbankolo

Film d’horreur à Yaoundé

Le 8 octobre 2023, sous une pluie diluvienne, la terre s’est effondrée et a tué plus de 30 personnes.

Le 8 octobre 2023 reste une date inoubliable pour les riverains du quartier Mbankolo dans l’arrondissement de Yaoundé 2. Un dimanche soir, les populations qui s’apprêtaient à se reposer ont vécu la pire tragédie de leur vie. Sous une grande pluie battante, une digue de retenue d’eau, vieille de 100 ans, construite durant la colonisation, a cédé. Selon Jean Claude Fogno, la catastrophe aurait pu être évitée, « surtout qu’on observait des fissures réelles du mur de soutènement de

cette digue mais rien n’a été fait. » La digue vieille de 100 ans, personne ne devrait en principe s’installer, la zone étant déclarée non-constructible. A l’époque où le drame s’est produit, nous nous sommes rendus sur les lieux. On pouvait non seulement constater la violence de la nature, mais aussi l’odeur de putréfaction des corps qui après trois jours restaient introuvables. Les maisons étaient rasées. Des rescapés ont perdu des proches. « Le drame s’est passé à mon insu, j’étais hors du



Une image du site après éboulement.

site. Lorsque je suis arrivé, c’était l’horreur dans la nuit. Pour ceux ayant survécu, ce n’était que des pleurs. Mon voisin a perdu ses parents, sa femme et ses enfants. Il y a une voisine qui était enceinte dont

le corps est introuvable, elle venait de se marier », confiait la source choquée. « Nous dormons depuis deux jours à la belle étoile, sans abri, malgré les dons des autorités, on va aller où? On nous exige de libérer les lieux pour s’installer où ? », s’interrogeait une autre source affligée par la perte de ses trois enfants qui fréquentaient le primaire et le secondaire.

Laxisme

La catastrophe de Mbankolo, à l’instar des autres drames du Cameroun, sont le fruit du laxisme des pouvoirs publics. Les constructions anarchiques dans des zones accidentogènes sont pointées du doigt. Dans toutes les grandes villes

à forte concentration, les populations s’installent partout, foulant aux pieds le plan d’urbanisation. On ne sait par quelle alchimie les propriétaires des maisons obtiennent des documents pour bâtir. La situation est si alarmante que l’Ordre des architectes se propose de collaborer avec les autorités dans les aménagements urbains réglementaires qui respectent les normes. Il se propose aussi d’apporter l’expertise pour déterminer les raisons de cet éboulement, afin d’éviter que cela ne se reproduise sur le triangle national.

Olivier Mbessité

« On devra mettre en place un système l'implication des populations en

Enseignant à l'université de Yaoundé 1, ce géographe, spécialiste des risques naturels et de l'évaluation environnementale,

Quelles sont les vulnérabilités du Cameroun face aux catastrophes ?

La vulnérabilité exprime le niveau d'effet prévisible d'un phénomène naturel qui se produit. Par exemple, un aléa sur des enjeux. Les enjeux sont les bâtiments, les sociétés humaines, les activités humaines qui peuvent être des activités économiques. Quand on parle de vulnérabilité, on voit d'abord le fait de l'exposition. Les populations et l'environnement global sont exposés. Ensuite la vulnérabilité c'est la sensibilité. La nature est sensible aux tremblements de terre. Enfin, la vulnérabilité c'est la capacité d'adaptation. Est-ce que dans les différentes zones dans lesquelles les aléas se produisent, les gens sont vraiment capables de s'adapter aux événements qui se produisent, même après que ces événements aient eu lieu. Donc, ces trois éléments, la sensibilité, l'exposition et la capacité d'adaptation, permettent de mieux traduire la vulnérabilité. On constate qu'au Cameroun, près de 60% de la population n'ont pas une bonne capacité d'adaptation aux événements qui se produisent. Donc, il y a déjà là un problème. La vulnérabilité est d'abord environnementale, c'est-à-dire que le milieu naturel est exposé : la végétation, la faune, la forêt, bref tout ce qui est de la nature physique est exposé aux catastrophes. Il y a la vulnérabilité qu'on dit physique, qui en général concerne les habitations et les infrastructures. Alors peut-être c'est cette forme qui nous engage le plus. Par exemple, en 2020, avec les fameuses inondations à Douala, il y a eu des routes qui ont été coupées. Des infrastructures routières ont été sérieusement dégradées dans la Plaine des Mbos. A Maroua, le pont Pala s'est cassé. Cette vulnérabilité est aussi réelle au niveau du Cameroun. Ensuite il y a ce qu'on ne voit pas : les vulnérabilités économiques. Les moyens de production sont affectés. Ensuite vous avez le côté social qui ne se limite pas seulement aux populations en tant qu'individus. Il y a aussi la culture. S'il y a des sites sacrés qui sont envahis par une inondation, ça veut dire que la sacralité est remise en question. Ça va traumatiser les populations. Donc cet aspect psychologique ne se voit pas souvent, mais on a quand même les us et les coutumes qui montrent que ces éléments sont réels. Enfin, il y a la vulnérabilité institutionnelle. Est-ce que les institutions sont présentes non seulement pour soutenir la population, mais aussi pour organiser les secours, pour organiser la réhabilitation, pour fortifier la résilience ? **Dans le cas du Cameroun, quels sont les éléments de cette vulnérabilité institutionnelle ?**

Elle est réelle. Les institutions sont faibles. Il y a des efforts, mais il y a quand même une vulnérabilité institutionnelle au Cameroun qui est encore élevée, parce que les populations se plaignent de l'absence des administrations quand une catastrophe se produit. **Comment devrait fonctionner un plan Orsec dans un contexte comme celui du Cameroun ?** Orsec c'est un acronyme qui signifie Organisation de la réponse de sécurité civile. Ce sont les Français qui l'ont créé. En réalité, c'est un dispositif qui permet aux autorités administratives, mais aussi aux agences humanitaires, de bien se connaître avant des catastrophes, et de savoir les ressources et les compétences disponibles. La France chez qui on a copié, dispose d'une loi sur les catastrophes. Le Cameroun n'en a pas. La France, dans sa loi, parle de catastrophes majeures. Les catastrophes majeures, c'est ce qui affecte vraiment à une échelle disproportionnée, la vie des populations. Donc, le plan Orsec dans le cas français, par exemple, va englober tout ce qu'on appelle le dispositif de type plan d'urgence, conçu pour essayer de mobiliser et coordonner les moyens de secours à grande échelle. Vous verrez que dans le plan Orsec, l'objectif principal c'est comment coordonner les actions de secours pour sauvegarder les vies humaines, mais aussi pour protéger les biens et le milieu physique. Mais c'est aussi comment sauver le patrimoine naturel ou culturel. Le Cameroun a essayé de bâtir un plan Orsec dans plusieurs régions, mais ce n'est pas complet, ce n'est pas la totalité du pays qui a un plan Orsec. On devrait normalement avoir plusieurs plans Orsec, c'est-à-dire peut-être au niveau de chaque arrondissement, chaque département, puis au niveau national. En réalité, le plan Orsec englobe plusieurs niveaux de décision et de commandement, pour pouvoir organiser et hiérarchiser la gestion et la flexibilité en temps de crise. Donc en principe au Cameroun, ce sont les préfets qui sont chargés de la mise en place du plan Orsec. Ainsi, ils sont dotés d'un aide-mémoire et d'un outil indispensable pour la gestion des risques et des catastrophes. Cela est prévu dans la récente loi du 23 décembre 2024 sur la Protection civile au Cameroun. L'idée c'est que le plan Orsec ne concerne pas que les risques naturels, c'est tout type de risque, y compris les risques technologiques. **Quand on parle de prévention, quels sont les domaines où la veille informationnelle devrait se faire pour que le pays soit outillé face aux risques de catastrophe ?** La veille informationnelle est un processus continu de collecte, d'analyse et de diffusion des informations pertinentes. L'étape

de la collecte est indispensable. Avec quels outils et quels moyens collecte-t-on les données ? Est-ce que les chercheurs ont les dotations nécessaires pour le faire ?



Nous parlons du Cameroun, je dirais que la décentralisation, normalement, devrait permettre aux Communes cette même collecte. Ceci suppose qu'on a des cellules communales de veille avec le Minddevel (Ministère de la Décentralisation et du Développement local) pour effectivement mener cette opération de collecte d'informations. L'analyse sous-entend une cellule de veille pour traiter les informa-

Les populations se plaignent de l'absence de l'administration lorsque surviennent les catastrophes

tions collectées. Au Cameroun, on a la Direction de la Protection civile, l'Observatoire national des risques et l'Observatoire national sur les changements climatiques qui peuvent analyser les données collectées. Même au niveau de la collecte, ces structures peuvent intervenir. Mais est-ce que ces structures ont des déclinaisons locales, communales ? Maintenant, la diffusion des informations supposent un travail de sensibilisation, mais également le travail des administrations dont les pré-occupations essentielles sont les suivantes : comment diffuser une information par rapport à une situation de catastrophe qui peut se produire pour une veille informationnelle ? Il y a plusieurs domaines dans lesquels la veille informationnelle peut avoir lieu. Vous avez le domaine des changements climatiques. Jusqu'à ce jour, très peu d'informations sont diffusées sur les changements climatiques, même à la télé. C'est vrai qu'il y a un effort de présenter le climat, on présente déjà le climat dans les

régions. La Direction nationale de la météorologie et l'Office national des changements climatiques (Onacc) font déjà des efforts aussi pour diffuser des bulletins d'alerte

ce n'est pas mis à disposition du public. L'information devrait aussi être donnée sur la cartographie des risques. **La cartographie des risques existe tout de même...** Oui elle existe. L'Institut National Cartographique (INC) a fait des efforts de couvrir la cartographie, peut-être dédiée à d'autres choses, mais aussi aux risques. Cette cartographie peut être mise à disposition des communes. Elle gagnerait à être renforcée. Si une commune est exposée, elle peut prendre la décision de déclencher une veille informationnelle et une surveillance dans cette portion de son territoire. Les pays occidentaux ont développé des lois dans les domaines sensibles. Il y a une loi sur le littoral, sur la montagne. A partir de là, on sait quelle portion, quelle petite portion de territoire peut être exposée aux dangers. On le situe. Ce n'est pas quand le danger arrive qu'on se met à courir. On sait déjà que, de par l'analyse et de par la loi, tous les territoires situés à tel seuil, à telle altitude, à tel degré de pente, etc., font partie des communes de montagne et donc exposés aux risques. Là, on aura les glissements de terrain. On sait que tel type de territoire peut être en basse terre, et donc exposé aux inondations. On devrait arriver au Cameroun à des lois qui permettent de cerner le territoire de cette manière-là, c'est-à-dire les zones de montagne, les zones de basse terre etc. **L'Observatoire national des risques n'est-elle pas aussi là pour faire cette cartographie des risques ?** Ils vous diront qu'ils n'ont pas de moyens pour travailler. Je ne voudrais pas m'engager dans ce domaine parce que la difficulté c'est le fonds d'appui. Est-ce que l'Observatoire fonctionne ? Est-ce que l'Observatoire a les moyens pour fonctionner ? Est-ce que l'Observatoire est localisé quelque part ? Est-ce que c'est labellisé ? C'est difficile. Ce genre d'Observatoire, il faut des moyens pour lui permettre de fonctionner. Et c'est l'une des difficultés au niveau du Cameroun. **La veille informationnelle ne semble pas optimale chez les chercheurs...** Chacun le fait à son petit niveau. Si quelqu'un a publié par exemple, et si cette publication ne se retrouve pas en ligne, on ne saura pas s'il a publié ou s'il n'a pas publié. Les publications existent, les gens essaient de publier. Mais seulement, est-ce qu'elles sont valorisées ? La valorisation c'est utiliser une publication faite pour prendre des décisions adéquates ou idoines par rapport à la gestion des hommes ou à la gestion de l'environnement.

d'alerte précoce pour permettre cas de catastrophe»

explique les points de vulnérabilité du Cameroun face à la menace des catastrophes.

Il faut aller dans les universités. On devait vraiment mettre plus d'accent sur le financement de la recherche. Soit au MINRESI (Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation), soit au Ministère de l'Enseignement supérieur qui, ces dernières années, fait des efforts pour mettre par trimestre un fonds à disposition des chercheurs. C'est déjà quelque chose pour les chercheurs qui désirent évoluer.

L'autre aspect de la préparation face aux risques de catastrophes, c'est celles des formations sanitaires. Quels sont les défis à relever au Cameroun ?

Les formations sanitaires ont des difficultés de plateau technique. Le personnel est compétent, s'il est bien formé. Tout hôpital référentiel devrait avoir un plateau technique minimal, et les urgences en font partie. Le centre national des urgences de Yaoundé c'est pour les urgences opérationnelles. Ça veut dire que l'équipement permet d'intervenir face à toute situation y compris les catastrophes.

Quelles sont les leçons qui ont été tirées des catastrophes passées depuis le lac Nyos jusqu'aux récentes inondations dans l'Extrême Nord, en passant par les différents éboulements ?

Le lac Nyos a permis au Cameroun de mesurer sa vulnérabilité par rapport au risque volcanique. Deux années avant Nyos, c'était le lac Monoun qui avait occasioné le décès de 37 personnes. Le lac Nyos, 1700 morts. Pareille catastrophe n'a jamais eu lieu dans le monde. Parce qu'il y a eu 1700 morts, la situation a dépassé les capacités du Cameroun. Il fallait l'aide internationale non seulement pour porter secours aux populations, mais aussi pour comprendre ce qui s'est passé. Parce que le lac Nyos reste et demeure l'un des risques qui a mobilisé une forte communauté scientifique internationale au Cameroun. Et maintenant au plan local, c'est cette catastrophe qui déclenche la première loi de la protection civile de 1986. La loi et le décret qui l'accompagne, le décret 1986-1989, organisent l'action de différents acteurs sur le terrain pour porter secours. C'est le lac Nyos qui a déclenché la vulnérabilité, l'organisation de secours, des mesures de lutte et d'évitement des catastrophes futures, des réponses même institutionnelles, la création d'un Observatoire national des risques, etc. On a dégazé le lac Nyos. Les 600 000 tonnes de CO2 ont été évacuées. Le lac Monoun également a été dégazé. On laisse des pipes pour que même si le gaz se concentre au fond, ça puisse sortir.

Il faut dire que la loi no86 du 06 décembre 1986 sur la protection civile et la loi du 23 décembre 2024 qui vient de remplacer la première, constituent les leçons des catastrophes passées.

Si le lac Nyos nous a instruits à cause de ses conséquences im-

menses et de la forte mobilisation internationale suscitée, peut-on dire que le Cameroun a tiré des leçons des catastrophes qui ont suivi au fil des années ?

Les leçons sont tirées. Il y a des inondations en 2012 dans l'Extrême Nord et le Nord. Il y avait la Turquie, la Croix-Rouge internationale. Des gens sont venus étudier, porter de l'aide au Cameroun. Même la catastrophe de Nsam de 1998, qui a fait 200 morts, est un autre problème qui a permis la réorganisation de la protection civile. Il y a la vulnérabilité institutionnelle. La loi de 2024 sur la Protection civile prévoit la création d'une Agence de la Protection civile. Il faut autonomiser une structure. L'actuelle Direction de Protection civile ne peut pas se déployer, parce qu'elle dépend étroitement du Ministère de l'Administration territoriale et son autonomie financière n'est pas acquise.

Les populations ont aussi appris à se débrouiller. Dans le Nord, nous avons mené une enquête avec la Croix-Rouge sur les systèmes d'alerte précoce pour porter secours aux populations. On s'est rendu compte que ce sont les populations elles-mêmes qui se sont formées à donner l'alerte. Quand les simulations de catastrophe se produisent, les petits comités de village donnent l'alerte pour évacuer le plus de gens possible avant que la côte d'alerte ne soit élevée. Et ça fonctionne. On comprend que ces comités villageois devraient être renforcés. Heureusement, la Croix-Rouge se lève et, chaque année, essaie d'opérer cette préparation. Parfois, la Direction de la Protection civile s'associe là où les moyens lui sont donnés. Mais sinon, c'est la Croix-Rouge en général qui va sur le terrain pour essayer d'aider les populations. Et c'est en ce sens qu'au-delà du plan Orsec, on devrait mettre en place un système d'alerte précoce pour mieux permettre aux populations d'être impliquées, puis d'être sensibilisées à la question des catastrophes et aussi l'intervention, surtout pour les inondations et les glissements de terrain tels qu'on les connaît aujourd'hui.

En l'absence d'une Agence nationale de la Protection civile, est-ce que le fait qu'il y ait plusieurs intervenants de différentes administrations constitue un frein à la coordination et à la cohérence de l'action ?

Pas du tout. Le plan Orsec permet de coordonner les secours et les intervenants en cas de catastrophe. Le préfet reçoit les informations qui lui permettent de déclencher l'état de catastrophe. Si la coordination est déjà bien actée dans la loi, et bien organisée, aucun problème ne se poserait. Chaque acteur sait ce qu'il a à faire.

Les récentes inondations dans l'Extrême Nord ont laissé voir que tout se gérait au Minat et les dispositifs régionaux semblaient peu aguer-

ris. Ne serait-il pas plus efficace de décentraliser tous les centres de décision et de les ramener plus

près des lieux de catastrophe ?

La difficulté, c'est d'avoir les déclinaisons locales des structures qui existent au MINAT. Si la Direction de la Protection civile avait une cellule communale, c'est cette dernière qui interviendrait et rendrait compte à Yaoundé. Mais si la DPC n'est qu'à Yaoundé, qu'est-ce que vous voulez qu'elle fasse? La décentralisation est déjà opérationnelle au Cameroun en principe, mais peut-être les moyens ne suivent pas toujours. Ça aurait été que chaque commune puisse avoir une seule cellule de risque et de veille informationnelle. C'est tout. N'oubliez pas que la Décentralisation est désormais dans un Ministère.

C'est lui qui informerait normalement les autres. Pourquoi les communes n'auraient pas des structures à déclinaison décentralisée ?

Ça c'est la première difficulté. Le plan Orsec prévoit des instances de gestion de crise aux niveaux départemental, régional et niveau national. Le niveau communal n'y est pas, alors qu'il y a la décentralisation. Le système d'alerte précoce, qui se trouve au niveau local, est re-



quis. Tout le jeu est au niveau local. Enfin la préparation et la réaction. Les systèmes d'alerte précoce sont importants parce que ce sont des systèmes intégrés, qui ont quatre composantes. La connaissance du risque, c'est-à-dire le danger qui va se produire. Ensuite la surveillance et la prévision. On suit, on observe et on prévoit. La troisième composante c'est la diffusion et la communication dans la population. Les populations sont au cœur de la protection civile. L'article 8 de la loi parle de quatre phases du système d'alerte précoce. La Prévention des risques, la préparation de la réponse, la réponse et la relève. En réalité, la préparation et la réponse iront de pair avec la diffusion et la communication. Ceci permet aux populations d'être préparées. Quand celles-ci le sont, et que néa-

moins le danger se produit, il n'y aura moins de problèmes. Ils vont évacuer à temps. Et quand le danger est fini, les gens reviennent chez eux. L'article 14 définit quant à lui quatre plans généraux. Le plan de contingence, c'est le cadre général sous la responsabilité du Minat. Il y a le plan régional de contingence, qui est sous le gouverneur. la loi affirme que les Collectivités territoriales décentralisées peuvent apporter leur concours à l'élaboration de la mise en œuvre. En principe ici, les CTD devraient jouer un rôle plus important en région. Plus important parce que la décentralisation met l'accent sur elles. Ça suppose que le gouverneur s'appuie vraiment sur elles pour évoluer. Vous avez maintenant le plan Orsec à l'échelle départementale, déclenché par le préfet. La quatrième échelle, c'est là où le risque est déclenché par le sous-préfet. Le niveau communal est le plus important. Et si c'est le plus important, on devrait mentionner les systèmes d'alerte précoce.

Comment peut-on optimiser la participation de la population le moment venu ?

Les réunions au niveau des cellules communales, les conseils communaux, devraient intégrer les comités de village ou de quartier dans leurs préoccupations. C'est par eux que l'information remontera aux autorités communales pour action. Ces comités sont efficaces dans les quartiers et travaillent parfois avec la Croix-Rouge.

Est-ce qu'il ne faut pas d'abord sortir de la logique de l'Etat omniscient, qui pense tout à Yaoundé et impose ses choix aux populations ?

Moi, je ne sais pas. C'est la préparation qui est la plus importante. Un pays, un Etat est une structure qui a une organisation propre. Il faut d'abord le comprendre avant de le critiquer. Maintenant, est-ce que l'Etat lui-même respecte sa propre organisation ? Est-ce que les moyens qui doivent être alloués à cette organisation le sont ? Faut-il attendre des catastrophes pour dire qu'on a déclenché tel moyen ? Ou alors les moyens sontpréservés dans un fonds de catastrophe. Dès lors que cela arrive, on y fait recours en toute quiétude. C'est pourquoi je parle d'organisation. Quand il y a catastrophe, vous voyez les Blancs dire on envoie les tentes, on envoie ceci, c'est parce que c'est prévu quelque part. On sort seulement, et on l'affecte à la zone. Aujourd'hui, même dans les pays comme l'Amérique latine où il y a des populations pauvres, c'est les populations qui se prennent en charge dans les centres d'alerte précoce. Ça marche par téléphone. Et il y a des systèmes pour donner l'alerte, même en Inde où les populations sont très illettrées. Il faut sortir du carcan politique. C'est une perception et une vision du danger et comment organiser les secours envers les populations.

L'aide internationale est souvent nécessaire en temps de catastrophe. N'est pas la porte ouverte pour justifier les incapacités de l'Etat ?

Il faut savoir que les catastrophes sont des perturbations graves qui affectent le fonctionnement d'une communauté ou d'un Etat. Une communauté peut être une commune ou tout l'Etat. Même le seuil communal peut dépasser les moyens d'agir de l'Etat. Le lac Nyos a dépassé les capacités du Cameroun. Mais peut-être que les inondations de 2020 à Maroua n'ont pas dépassé les capacités du Cameroun. Elles ont dépassé la communauté, mais pas l'Etat. Mais Nyos a dépassé la communauté et l'Etat, c'est-à-dire sa capacité à y faire face en utilisant ses propres ressources. C'est pourquoi dès que le niveau de la catastrophe est élevé, on doit solliciter l'aide internationale. Non pas parce qu'on ne pourra pas gérer tout seul. Même la Turquie a eu un tremblement de terre et a accepté l'aide de la Chine. Ce n'est pas l'aide pour l'aide. C'est parce qu'on sent que, même si le pays était riche, les moyens d'action en ces moments traumatisants ne sauraient suffire.

Propos recueillis par Assongmo Ncedem

Paix sociale

Comprendre le pessimisme camerounais

Le climat social s’est crispé au Cameroun au bout de 43 ans de pouvoir du président Paul Biya. Le temps long n’a pas seulement permis de consolider le système politique, peut-être a-t-il aussi favorisé une gouvernance peu performante. Sous un leadership vieilli, le Cameroun révèle le mélodrame qui s’est joué pendant longtemps. Les services de base sont si mal assurés que leur disponibilité relève parfois de l’exception : eau, électricité, télécommunications, etc. L’état des infrastructures présage de bien de catastrophes dans les hôpitaux, à l’école, en famille, au travail, dans la rue, lors des voyages..., bref aucun compartiment de la société n’y échappe. Pourtant rien ne semble pouvoir arrêter l’élite dirigeante, prête à se maintenir aux affaires à tous les prix. Durant cette longue période de naufrage, la population a été tenue en laisse par divers moyens d’endormissement et une répression féroce qui maintient presque tout le monde dans le silence. Les Camerounais sont aujourd’hui réfugiés dans des stratégies de survie au jour le jour, et semblent avoir perdu tout espoir de voir le fameux « *bout du tunnel* » qui leur avait été annoncé. Pessimisme, faiblesse, défaitisme ou complicité d’un peuple qui mérite ses dirigeants ? La réponse n’est guère aisée. Mais il n’est pas de doute sur l’existence d’un mal-être camerounais qui mérite d’être interrogé à défaut d’être saisi, tant le défi paraît immense et complexe. En parler c’est déjà faire œuvre utile.



Embrigadement des libertés La parole confisquée

Le Cameroun est caractérisé par des accointances poussées aux normes antidémocratiques. Une telle situation empêche toute opposition de s’exprimer. Ce bâillon, participe du mal être des populations.

Les libertés au Cameroun sont des plus questionnables, avec plus de 35 militants à ce jour encore en prison. Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) dispose du gros des troupes, en matière de répression des manifestations. De fait, après le discours de la Baule en France, le régime s’est retrouvé acculé au multipartisme. Depuis lors, il n’a jamais cautionné une véritable libération de la parole, encore moins du droit de manifester, vis-à-vis des véritables partis de l’opposition. Ici, des ennuis multiformes sont susceptibles de s’abattre sur quiconque oserait défier les injonctions maintes fois ressassées par les autorités administratives, sur l’interdiction, pour l’opposition, d’exercer le droit de manifestation. Tout porte à croire que ces derniers sont stipendiés pour faire main basse sur la liberté d’expression, pourtant inscrite au cœur de la Constitution et de diverses lois de la République. Les manifestations des partis d’opposition sont du reste de l’ordre de l’interdiction permanente, cependant que du côté du parti au pouvoir, cette faculté relève du naturel. De fait, le RDPC ne s’entiche d’ailleurs pas de déclaration préalable pour manifester, chose imposée aux partis d’opposition, afin de mieux repérer et réprimer, au besoin, les militants et tous ceux qui, malgré l’interdiction, oseraient se prévaloir de quelque droit

que ce soit. Les manifestations politiques de l’opposition sont, pour ainsi dire, devenues rarissimes, car quasiment impossibles à organiser, du fait de lancinantes injonctions à rester coi, quelles que soit les injustices subies et la situation politique du moment. Seul compte le droit du RDPC à pérorer et à affirmer son contentement ou son mécontentement. De fait, à chaque tentative d’expression libre effectuée par l’opposition dans la rue, des membres du RDPC, véritables bras séculier des forces de l’ordre, s’exercent à la délation, afin de dénoncer dans les quartiers, ceux et celles qui ont participé aux marches, du reste interdites de l’opposition.

La confiscation des institutions sécuritaires
Un tel ostracisme est désormais devenu la marque de fabrique du régime, qui s’arrange pour cueillir les opposants au pied levé, dans leurs maisons, avant même que ces derniers n’aient eu le temps d’atteindre les sites prévus pour exprimer leurs idées, perspectives ou ras-le-bol. Ces interdictions ne concernent uniquement pas les manifestations publiques. Il en est de même des réunions tenues dans des domiciles privés. De même, le pouvoir en place jette son dévolu sur un contrôle permanent et continu des leaders les plus en vue. Les

mouvements de ces derniers sont surveillés, leurs repères épiés. De fait, en dehors du Président de la République, les leaders proéminents de l’opposition apparaissent comme les citoyens les mieux gardés du pays. A contrario de leur rôle de régulation, toutes les institutions de sécurité de la République, sont partie prenante du jeu politique et se dressent bien évidemment toujours en faveur du parti au pouvoir. Satellisés, inféodés et finalement incorporés, toutes n’aspirent qu’à casser de l’opposant. Il en est ainsi de la Direction Générale de la Recherche Extérieure (DGRE), du Secrétariat d’Etat à la Défense (SED), de la Sécurité Militaire (SEMIL), de la Police, la Gendarmerie et même de l’Armée. Tous disposent, dans leurs différentes bases, de véritables caves sécuritaires, souvent transformées en trappe pour des opposants politiques.

L’alibi du terrorisme
Pour mieux asseoir les normes répressives de ces différents corps d’armés sur les partis politiques d’opposition, le pouvoir en place a fait adopter le 23 décembre 2014 la loi N°2014-28 **portant répression des actes de terrorisme**. Celle-ci relève exclusivement des compétences des juridictions militaires. Cette loi dispose en effet, en son article 2 alinéa 1, que la peine de mort peut être requise contre toute personne qui,

à titre personnel, en complicité ou en coaction, commet tout acte ou menace d’acte susceptible de causer la mort, de mettre en danger l’intégrité physique, d’occasionner des dommages corporels ou matériels, des dommages aux ressources naturelles, à l’environnement ou au patrimoine culturel, dans l’intention entre autres de « *...perturber le fonctionnement normal des services publics, la prestation de services essentiels aux populations ou de créer une situation de crise au sein des populations* ». Dans cette large acception, toute manifestation publique pourrait être considérée par l’autorité administrative ou le Commissaire du gouvernement (procureur militaire) comme un acte de terrorisme. Le régime ne s’en prive pas lui qui, à plusieurs reprises, a attiré les opposants politiques, y compris Maurice Kamto et ses militants, par devant les tribunaux militaires, excipant de cette fameuse loi contre le terrorisme pour prononcer des condamnations. Le Cameroun est ainsi caractérisé par l’omniprésence d’un parti politique qui, au lieu d’ouvrir le jeu démocratique, à l’ensemble des citoyens, le ferme pour les intérêts de quelques-uns, notamment ceux les mieux placés dans l’antre du pouvoir. Se faisant, la caste dirigeante donne l’impression qu’une partie de la population n’est guère considérée comme citoyens, mais simples faire-valoir d’un régime de plus en plus autocratique et ploutocratique.

Maurice Tientcheu Kameni

Dormance sociale

Alcool à gogo : l’opium servi au peuple

Au Cameroun, le pouvoir en place régente la cité par la soumission chimique. Aucun objecteur de conscience ne doit émerger. Tout le monde doit baigner dans la médiocrité ambiante.

Après des politiques comme dans les meetings, seuls sont conviés ceux et celles qui veulent participer à des exercices d’à-plat-ventrisme prolongé, sous les lambris dorés où coulent du champagne et autres alcool à profusion. Le Cameroun est un pays de contrariétés, fondé sur la complexité des contingences du fait politique. Il s’agit d’un pays aux allures fantomatiques, constitué de rêves brisés, d’échancrures bariolées, d’armures crevées, de saillies embrigadées, d’espoirs rabougris par les automatismes, entravés d’une répression à tout va. Un pays aux allures frêles, bien loin de la vigueur souhaitée où les maîtres de céans ne sont ni des éducateurs, ni des soignants, mais des adeptes du spectacle permanent, des spécialistes de l’esbroufe, des instigateurs de la peur, de la menace et, finalement, de la terreur sur un peuple appauvri, sonné, grogi par la soumission chimique. Ici, les industries les plus prospères sont celles du vice. Des bars sont nichés à chaque coin de rue. Des buvettes publiques sont installées parfois au sein même des entités familiales, alors progressivement transformées en maison close.

Dans ce pays, les entrepreneurs les plus prospères ne sont ni plus, ni moins que des fabricants d’alcool ou de liqueurs fortes, souvent conservées et vendues en sachets, dans des conditions hygiéniques questionnables. Qu’importe, l’essentiel est de faire le maximum de profit, en mettant ce « *produit de base* » à la disposition du plus grand nombre. Les consommateurs affluent alors en masse, attirés tels des essaims d’abeilles à la vue des fleurs mellifères. Ces derniers ne s’y sont d’ailleurs pas trompés, qui désignent ces beuveries sous l’appellation bien connue de « *perfusions* ». Des « *perfusions* » qui, au lieu de guérir le mal être, l’accroît et l’approfondit, au point de transformer des citoyens en « *non être* », véritables zombies des caves. L’alcool est ainsi devenu le signe de reconnaissance de la plupart des Camerounais.



En 2023, une vidéo apparue sur les réseaux sociaux montre des enfants en train de consommer de l’alcool dans un bar au Cameroun.

Ils en consomment des millions de milliers d’hectolitres par mois. La beuverie ne s’est jamais aussi bien portée dans le pays. Et l’on assiste ainsi à des spectacles d’un genre nouveau, à savoir des concours de beuverie publique. C’est à qui ingurgitera le plus de bouteilles d’alcool, de bières, de verres de liqueurs fortes ou de sachets frelatés qui sera primé, avec au bout un public bien en place pour encourager, voire parier sur le gagnant. Evidemment, ces « *concours* » bien particulier se soldent souvent par la mort du gagnant, voire celle des deux protagonistes. Et à chaque fois, les pouvoirs publics laissent faire, comme si de telles pratiques relevaient du civisme ou des indexations sociales dignes d’encouragement.

La quête de bien-être s’est ainsi transformée en quête d’approfondissement de la consommation éthylique. Les hommes au pouvoir, au lieu de combattre le phénomène, en tirent parti. Aussi, prenant de l’ascendant sur les foules faméliques, ces derniers au cours de diverses manifestations dites politiques, transforment ceux qui devraient être des citoyens, en vilains gueux, en bétail politique,

que l’amoncellement de beuveries met en scène, dans des spectacles dignes de foires d’empoigne. Les meetings politiques se terminent ainsi souvent en bagarres générales, du fait de l’alcool ingurgité dans des estomacs souvent creux. Cet état de fait est parfois couronné de féroces batailles rangées, pour obtenir de maigres frais de transport. Il s’agit en fait de quelques billets de banques jetés à la volée. Des joutes oratoires et physiques se déploient alors dans la mêlée, phénomène bien compréhensible pour un peuple qui, depuis des lustres, peine à obtenir quelques piécettes. Pour ce peuple en haillons, la vie promet d’être belle, tant que le politique continuera à lui servir à compte-gouttes quelques instants de bonheur, bien évidemment arrosé d’alcool. Dans ce flot ininterrompu d’ivrognerie, nul ne se demande de quoi demain sera fait. Les objectifs du courtermisme sont atteints, à la fois pour le politique et pour des populations dont les vies sont transformées en une mendicité permanente.

Le politique profite ainsi de cette porosité, de cet espace gris constitué de non droit

permanent, espace crée par les buttineries constantes d’avec des imprécations alcooliques aux conséquences mirifiques. Le politique en tire ainsi partie, pour prendre de l’ascendance sur les populations affamées à l’extrême, et créer un assujettissement permanent. A ce jeu, ils ont en partie réussi leur pari, comme en témoigne les réunions politiques, uniquement transformées en meetings, à la gloire de « *l’Homme fort* » du coin (maire, préfets ministres, haut fonctionnaire, etc).

Aucune réflexion ne s’amorce sur les causes du mal social profond, pourtant visible par tous. Les actions citoyennes pour venir à bout des questions basiques gérables par les populations elles-mêmes, sont escamotées. Il s’agit uniquement de faire prendre à la vavite, des motions de soutien, en permanence, à la gloire de « *l’Homme fort* » du moment. Cette gestion du politique à la sauvette, est le propre du régime qui, refusant toute adversité, se met toujours dans la course vers la précipitation, éludant ainsi à chaque fois, les questions de fond. Pour le pouvoir en place, tout se résume dans l’assujettissement, dans la domination, par la dormance sociale. Aucun objecteur de conscience ne doit émerger. Tout le monde doit baigner dans la médiocrité ambiante. Aussi recherche-t-on, en vue de la confortation du pouvoir, des soi-disant « *opposants* ». Il s’agit en fait des ralliements des hommes dits de l’opposition, ralliements qui ne se gèrent guère dans des plateformes de négociations, mais par un entrisme de bas-étage. Le « *rallié* » est raillé, et simplement appelé à la table de la mangeoire et, évidemment, des beuveries.

Dans les hautes sphères de la République, les instincts primaires sont ainsi mis à contribution, au grand dam de la réflexion, et de l’action. Auprès des politiques comme dans les meetings, seuls sont conviés ceux et celles qui veulent participer à des exercices d’à-plat-ventrisme prolongé, sous les lambris dorés où coulent du champagne et autres alcool à profusion.

T. K. M

Inégalités sociales

La loi du plus fort est la meilleure

Le fossé que creuse sans cesse une élite privilégiée et le reste de la population est important. Favoritisme, impunité et abus de pouvoir, régissent les rapports quotidiens, empêchant toute justice sociale.

Commençons cet article par un secteur, qui depuis une quarantaine d’années, est sujet de toutes les frustrations au sein de la population camerounaise. L’accès aux postes clés dans la fonction publique camerounaise. Celle-ci est souvent déterminée par des critères autres que le mérite. Selon une enquête d’Afrobarometer, près de la moitié des Camerounais estiment que l’appartenance à une société secrète, à un groupe ethnique ou à une région spécifique favorise l’avancement professionnel dans le secteur public. Presque tous arrivés aux affaires à la fleur de l’âge, issus des milieux défavorisés et grâce à leur mérite, les responsables gouvernementaux ont brisé la chaîne. Ceci au profit d’autres moyens peu orthodoxes d’accès aux postes clés. Parmi ceux-ci, l’épineux critère de l’ethnicité. Elles sont nombreuses les histoires des citoyens qui témoignent



Des manifestants sont stoppés par des gendarmes et des policiers à Bafang, dans l’ouest du Cameroun, le 22 septembre 2020.

être arrivés dans des services publics où la seule langue de communication était une langue locale, au détriment du français et de l’anglais, langues officielles de la République. Cette perception est corroborée par des cas concrets. Par exemple, dans l’arrondissement de Dschang, des citoyens ont exprimé leur frustration

face à l’ethnisation de la politique, où des individus sont nommés à des postes en raison de leur appartenance ethnique plutôt que de leurs compétences.

Un système judiciaire défaillant

L’impunité est un fléau qui mine la confiance des citoyens

dans le système judiciaire camerounais. Des cas de corruption et de favoritisme au sein de la justice sont régulièrement signalés. Par exemple, des délinquants arrêtés en flagrant délit sont souvent relâchés sans explication, alimentant la méfiance envers les autorités. Ce qui a exacerbé le phénomène de justice populaire. « *Si on les livre à la police, elle les remettra très vite en liberté. Même pris en flagrant délit, ils sont libérés sous prétexte qu’il n’y a pas de charges suffisantes pour ouvrir un procès* », justifie Arnaud Togo, propriétaire d’un café et témoin d’un cas de justice populaire.

La population victime de violences

Les abus de pouvoir par les forces de l’ordre sont une réalité préoccupante au Cameroun. Des cas de violences policières et de détentions arbitraires sont régulièrement rapportés. Par exemple, à Ngoro dans le département du Mbam et Kim il y a quelques années, un gendarme a tiré sur un habitant pour une infraction mineure (défaut de carte nationale

d’identité), provoquant la colère de la population.

De plus, des mineurs ont été abusivement placés en détention à la Prison centrale de Yaoundé par un colonel, sans respect des procédures légales. Ces incidents illustrent la nécessité urgente de réformes pour protéger les droits des citoyens. Plus proche de nous, le 16 mars dernier, messieurs Jean Bertrand Mboudou et Owoundi Ndongo, deux citoyens camerounais ont été gardés à vue à la légion de gendarmerie de la région du Centre. Accusés de destruction d’une clôture et de vol de fer de construction sur une parcelle de terrain litigieux, à Yaoundé, ils ont été présentés le 21 avril au commissaire du gouvernement près le tribunal militaire, puis renvoyés à l’unité de la gendarmerie pour complément d’information.

Les inégalités sociales au Cameroun sont le résultat d’un système où les privilèges, l’impunité et les abus de pouvoir sont monnaie courante.

Guy Etom

Les Camerounais dans l'étau de la g rontocratie

Ecras s par le gouvernement de vieux accroch s aux affaires, les Camerounais d chantent sur l'espoir d'avoir des lendemains meilleurs.

Le Cameroun serait-il devenu l'enfer sous le r gne du pr sident de la R publique Paul Biya qui a 92 ans et totalise 43 ans au pouvoir ? La question aussi complexe soit elle, trouve son fondement dans les d clarations de l'homme de la rue qui dit : « *au Cameroun, les vieux travaillent, les jeunes sont au ch mage malgr  les  tudes faites.* » Cette d claration satirique, ironique et sarcastique pour certains, soul ve le mal- tre des Camerounais, notamment des jeunes. A la v rit , le Cameroun ne fait plus r ver. De nombreuses g n rations sont sacrifi es sous le r gne du renouveau depuis 1982. Le pessimisme gagne les esprits de l'ensemble des Camerounais qui ne croient plus aux discours des hommes politiques  g s, en d phasage avec leurs aspirations. Ceci corrobore l'analyse d'Elizabeth Asen, correspondante pour le programme de Deutsche Welle, qui, en 2022, laissait entendre : « *au Cameroun, la solidarit  interg n rationnelle semble un*



Paul Biya, Pr sident de la R publique, et Marcel Niat, Pr sident du Senat.

mot encore vide de sens notamment sur le plan politique avec un pr sident  g  de 89 ans au pouvoir depuis quatre d cennies. » Michelle Ga lle Abe, pr sidente de la fondation Conseil jeune, poursuit dans la m me veine : « *A ceci s'ajoute une classe politique domin e par des*

hommes  g s qui semblent peu enclins   laisser leurs places aux jeunes et encore moins aux jeunes femmes. La prise de d cision est consid r e comme la priorit  exclusive des personnes d'un certain  ge,  cartant ainsi les jeunes qui constituent statistiquement un groupe majoritaire de

la population... M me dans l'imaginaire, la place qu'on donne aux jeunes n'est pas une place centrale. C'est encore de la figuration, une sorte d'antichambre de la politique pour qu'ils attendent. Et le refus de ces vieux de c der la place s'explique par le fait que la politique au Cameroun ce sont des dividendes. Et donc c der sa place signifierait perdre une part du g teau. » La corruption est  rig e en mode de gouvernance. Les concours d'entr e dans les grandes  coles sont de parfaites illustrations. De nombreux scandales ont par exemple mis   nu la corruption et le trafic d'influence   l' cole nationale d'administration et de magistrature (Enam). Un article dans le journal en ligne Camerounweb revient sur un r seau de corruption, de manigances et de mafia qui affecte la s lection des candidats. « *Les scandales   l'Enam mettent en lumi re la d gradation des crit res d'admission o  le patronyme et l'argent sont des principaux crit res de s lection. La*

plupart des candidats admis sont les enfants ou les proches des privil gi s, laissant peu de place   la m ritocratie. L'Enam est devenue le symbole d'une  lite corrompue qui acc de au pouvoir par des moyens discutables », indique l'article. La politique de gouvernance permet ainsi de reproduire une « * lite comprador* » qui  touffe toute aspiration des jeunes vers le bien- tre.

R sultats

La mal gouvernance et la g rontocratie qui dictent leur loi au Cameroun ont pour r sultats ou cons quences, la mentalit  extravertie. L'ensemble des Camerounais souhaite partir du pays pour l'Europe, m me au p ril de leur vie. Les fonctionnaires  galement abandonnent leurs postes pour aller chercher fortune au Canada, aux Etats Unis et en Europe, pour des raisons financi res car, le Cameroun a tu  tout r ve au sein de sa jeunesse qui attend et souhaite inlassablement un changement au sommet de l'Etat, et une nouvelle vision pour l' panouissement de tous.

Olivier Mbessit 

Inflation

La vie ch re  trangle les populations

Occup s pour la plupart dans le secteur informel, ils ont des revenus faibles et peinent   mener une vie d cente.

Le Cameroun, en Afrique Centrale, connait une forte inflation depuis ces quatre derni res ann es. Dans une Note de la Communaut   conomique et mon taire de l'Afrique centrale (Cemac), le taux d'inflation de l'ann e 2023 s'est maintenu   5,6%, le m me niveau que celui de 2022, largement au-dessus de la norme communautaire de 3%. Le Cameroun a enregistr  la plus forte hausse de la sous-r gion, en comparaison avec 2022 (+7,4% contre 6,3%). Ce qui impacte in luctablement sur la jeunesse camerounaise qui exerce des petits m tiers dans l'informel. Ils sont pour la plupart des tenanciers de call box, des vendeurs   la sauvette, des moto-taximen et bien d'autres. Tous sont confront s   la flamb e des prix des den-



La pauvret  touche gravement les femmes au Cameroun.

r es de premi re n cessit . En moins de 12 mois, le Cameroun a augment  le prix

du litre du super et du g soil   la pompe. Toute chose qui a conduit   une augmen-

tation du prix du transport urbain et p riurbain. Les vendeuses paient plus cher pour  couler leurs marchandises dans les march s   forte demande. Hormis cette donn e, la politique de l'import-substitution ne suit pas. Le Cameroun importe le riz, le poisson, l'huile de palme ou encore la farine. Tout ceci adoss    la conjoncture internationale (guerre russo-ukrainienne, guerre  conomique lanc e par les Etats-Unis, les guerres au Proche-Orient) qui impactent s rieusement le quotidien des Camerounais. Ils sont nombreux qui peinent   se procurer trois repas par jour. Car les revenus quotidiens ne sont pas cons quents. Le pouvoir d'achat est faible. Que peut faire un Camerounais qui travaille pour le Salaire minimum interprofessionnel

garanti (Smig) de 43 969 F.CFA le mois ? La revalorisation du Smig, qui  tait de 36 270 F.CFA, n'est que tributaire de la hausse du prix du carburant. Pendant que les membres du gouvernement vivent dans l'opulence, le bas peuple vivote, incapable de se nourrir, de se soigner ou d'envoyer les enfants   l' cole. Au Cameroun les pauvres s'appauvrissent, les riches s'embourgeoisent davantage, et affichent de la condescendance   l' gard de ceux dont ils sont cens s  tre des serviteurs. L'avenir incertain pousse les familles   envoyer leurs enfants en Europe pour une meilleure r ussite, ceux dont les familles n'ont pas les possibilit s se r signent dans l'attente d'un concours et autres, apr s moult tentatives sold es par des  checs, ils se jettent dans les d viations, la consommation d'alcool et des stup fiants, sans compter le banditisme.

O. M

Services de base

La vie au rythme des p nuries

Coupures d' nergie  lectrique, robinets   sec, r seau Internet instable... caract ristiques d'un syst me structurellement fragile et sous-performant.

Situ  dans le golfe de Guin e, le Cameroun est   l'image de nombreux pays en voie de d veloppement, avec de multiples probl mes li s   la fourniture de l' lectricit , d'eau, d'internet, etc. Depuis la fin de l'ann e 2024, les coupures d' lectricit  se sont intensifi es. Dans les grandes villes du pays (Yaound , Maroua, Douala, Ebolowa), les m nages et les entreprises subissent quotidiennement entre 6 et 8 heures de d lestage, selon les programmes diffus s par Eneo, le distributeur exclusif. Pourtant, le pays a mis en service partiel le barrage de Nachtigal (420 MW) qui, depuis le 23 d cembre 2024, apporte d j  300 m gawatts d' nergie suppl mentaire dans le r seau national. Le paradoxe est frappant : alors que le Cameroun affiche des avanc es dans la production d' nergie, les populations n'en per oivent pas les effets. Le d ficit actuel est estim    30 m gawatts, une br che rendue critique par la r duction drastique de la production des barrages de Song-Loulou et d'Ed a, en raison d'un remplissage insuffisant des retenues d'eau pendant la saison des pluies 2024. Le d ficit hydrologique d passe les 2 milliards de m tres cubes par rapport   2023. A Memve'ele, la centrale hydro lectrique est tomb e   35 MW, bien en d c  de sa capacit  install e de 211 MW. La situation est aggrav e par les arri r s financiers de plus de 130 milliards de F.CFA qu'Eneo doit   ses partenaires. La centrale   gaz de Kribi (216 MW) est quasiment   l'arr t depuis septembre 2024, injectant   peine 14 MW en ce d but 2025. Celle de la Dibamba est  galement hors service. En parall le, la v tust 



Un  tudiant qui  tudie dans le noir. (Image AFP)

des infrastructures plombe le syst me de transport et de distribution. Le Cameroun doit remplacer 1,4 million de poteaux  lectriques en bois, dont 40 % sont jug s dangereux. Face   la crise s curitaire dans les r gions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les poteaux issus de ces zones ne sont plus disponibles, poussant le pays   se tourner vers le b ton. En 2021, seulement 50 000 remplacements  taient pr vus. Dans les zones rurales, la fracture est encore plus profonde : 75 % des habitants vivent sans  lectricit , et seuls 22% des villages sont connect s au r seau, selon l'Agence d' lectrification rurale. Le secteur de l'eau potable n'est gu re mieux loti. A Yaound , le projet Paepys a permis de produire 300 000 m  suppl mentaires d'eau par jour sur le fleuve Sanaga. Mais cette prouesse est vite frein e par l' tat d labr  des r seaux de distribution. En urgence, Le

Pr sident de la R publique a instruit le d blocage de 10 milliards de F.CFA pour la r habilitation des conduites, dont les travaux ont d marr  dans la capitale. A Douala, un projet similaire lanc  fin 2024 devrait injecter 400 000 m /jour. Pourtant, dans les quartiers p riph riques, l'eau n'arrive toujours pas. Le manque de pression, les fuites et les conduites obsol tes en sont les principales causes. Dans les campagnes, quelque 24 000 ouvrages hydrauliques sont op rationnels, mais bien en d c  des besoins. Le taux d'acc s   l'eau potable vis  par la Strat gie Nationale de D veloppement 2030 est de 90%, contre 64,7 % en 2014. Face   ces d fis, le Ministre de l'Eau et de l' nergie, Gaston Eloundou Essomba, reconna t les d faillances structurelles : « *si nous ne sommes pas efficaces dans la distribution, cela ne sera pas perceptible pour les populations.* ». Il estime   6 000 milliards de F.CFA l'investissement n cessaire d'ici 2035 pour garantir l'acc s universel   l' lectricit , r partis entre la production (70%), le transport (16%) et la distribution (14%).

Internet : l'autre face d'un quotidien pr caire

Dans le secteur de la t l coms, les Camerounais subissent une fois de plus la d gradation aigu  des services de t l phonie et d'Internet. Le 16 f vrier 2025, Orange Cameroun a d nonc  « *une d gradation persistante* » de ses prestations, pointant du doigt les coupures r currentes sur les liaisons en fibre

optique fournies par Camtel. En l'espace de deux semaines, quinze coupures ont  t  enregistr es sur des segments n vralgiques, affectant les services voix et data dans six r gions du pays. Des localit s telles que Buea, Zo t l , Sangm lima ou encore Yagoua ont vu leur acc s   la communication fortement perturb . Camtel, le gestionnaire public du r seau de fibre, a rapidement r pliqu  en rejetant toute responsabilit . Pour l'op rateur, Orange est seul responsable des dysfonctionnements li s   son choix d'utiliser de la « *fibre noire* », sans redondance automatique. Cette guerre de communication entre op rateurs n'est que la face visible d'un syst me de t l coms en crise. En septembre 2024, l'Agence de r gulation des t l communications (Art) reconnaissait la gravit  de la situation. Elle  voquait une offre  nerg tique insuffisante, des difficult s d'approvisionnement en carburant et, surtout, une infrastructure de fibre optique dans « *un  tat de d gradation continue.* » L'audit ordonn  par le gouvernement n'a fait que confirmer ces failles. MTN Cameroon, de son c t , affirme que les coupures de fibre ont bondi de plus de 40 % en un an. L'op rateur rapporte plus de deux ruptures de fibre par jour, avec un d lai de r paration allong  de 30%. Fin 2018, MTN revendiquait pr s de 8 millions d'abonn s, soit 47,2 % du march , aujourd'hui p nalis s par une connectivit  instable. Camtel r torque que le vandalisme et les chantiers publics endommagent r guli rement ses installations. Un constat partag  par l'Art, qui souligne aussi des faiblesses dans la maintenance. Malgr  les investissements annonc s (185 milliards de F.CFA en 2023), les r sultats restent maigres.

Alain Leuwat

Dr Hugues Danie Kemgueu Fékou

« L’élite camerounaise n’est pas intéressée par le sort des populations »

Socio-politiste et enseignant à l’université de Ngaoundéré, il analyse l’état d’esprit général qui prévaut au Cameroun en relevant les défaillances de l’élite et du leadership politique.

La société camerounaise est-elle porteuse d’un mal-être ? Si oui de quel mal-être s’agit-il ?

Est-ce que le Cameroun est porteur d’un mal-être ? Assurément ! Le Cameroun est un grand malade. Et l’angoisse n’est pas qu’il soit agonisant, c’est qu’on ne sait pas de quoi il souffre réellement. Mais on peut, même en balbutiant et de façon élémentaire, tenter de dresser un diagnostic de son mal-être. En réalité, le Cameroun a mal à tous les membres et organes de son corps. La jeunesse ayant perdu ses repères, continue de croupir dans le chômage qui ne cesse lui, de croître ; le système sanitaire demeure moribond, la question de l’insécurité inquiète, avec notamment une montée exponentielle d’assassinats (notamment de femmes) ces derniers mois. Le secteur de l’éducation, de la base au supérieur, est rythmé de grèves à répétition, signe d’un malaise aigu. Les infrastructures de ces villes laissent à désirer.

Les représentations pessimistes qui peignent le Cameroun comme « l’enfer » sont-elles exagérées ou trouvent-elles un fondement vérifiable dans la réalité ?

Tous les Camerounais ne voient et ne vivent pas le pays de la même manière. On a effectivement d’un côté, ceux qui pensent que le pays est un mouiroir sans espoir. Mais en face, un groupe de privilégiés présente le Cameroun comme un ilot de paix où il fait bon vivre. Je pense qu’il faut convenir de ce que le Cameroun n’est certainement pas un enfer comme peuvent le laisser entendre certains. Il n’est pas malgré tout, le pays le moins loti de la sous-région ou même du continent. Ces façons de voir se basent à mon sens, sur le fait que le Cameroun mérite d’être mieux gouverné qu’il ne l’est depuis de longues années.

Êtes-vous d’accord avec ceux qui pensent que le Cameroun est « le pays des exilés de l’intérieur », c’est-à-dire que la majorité des Camerounais ne se reconnaissent pas dans leur pays ?

Non, on ne peut pas objectivement penser que la majorité des Camerounais ne se reconnaît pas dans leur pays. En dehors de certains cas (manifestement pas majoritaires), les Camerounais sont bien chez eux au Cameroun et le revendiquent d’ailleurs. Il est vrai qu’on observe assez régulièrement quelques agissements et autres manigances et conflits (souvent identitaires ou fonciers) entre Camerounais ; mais cela ne peut pas conduire à conclure que les Camerounais seraient des étrangers chez eux.

Le pessimisme ambiant est-il un aveu d’impuissance et une marque du défaitisme de la population ?

Il est à mon avis, surtout une expression de désespoir, de résignation qu’un aveu de faiblesse. Les Camerounais me semblent être passés maîtres dans la résilience. Ils préfèrent résister aux chocs, s’adapter et endurer les situations nouvelles qui s’imposent à eux, même lorsqu’elles ne sont pas celles qu’ils souhaitent. L’expression camerounaise bien connue « *on va faire comment ?* » renvoie me semble-t-il, davantage à une marque de défaitisme qu’à un aveu d’impuissance. Ils semblent ne pas être préparés à œuvrer pour le changement de leur situation collec-

tive.

Des milliers de Camerounais (enseignants, médecins, infirmiers, cadres d’entreprise, cadres de la fonction publique, etc.) ont quitté le Cameroun malgré une situation financière parfois stable. Est-ce à dire que le problème est bien plus profond et ne se limite pas simplement au mal-être matériel ?

Il n’est pas sûr que cette situation financière parfois stable soit suffisante. Elle peut effectivement être stable mais minable. Beaucoup de ceux qui partent, évoquent non pas leur situation personnelle, mais l’avenir de leurs enfants et familles, qu’ils pensent pouvoir mieux assurer dans un système qui offre de bien brillantes perspectives ; ce qui n’est pas le cas, selon eux, au Cameroun en ce moment. D’autres encore mettent en avant le fait qu’avec une situation financière relativement stable, on peut quand-même mourir de suite d’une opération du bras dans un hôpital du pays, même qualifié de référence. Voilà entre autres raisons pouvant expliquer sans forcément justifier, ces différents départs.

Comment comprendre que le Cameroun attire toujours des étrangers qui qualifient le pays de terre d’opportunités, pourtant les nationaux eux-mêmes n’y croient pas ?

Je pense que cela est dû au fait que ces étrangers n’ont pas la même appréhension du pays que les Camerounais. Ils ne se sentent pas concernés par les problèmes internes qui peuvent opposer les Camerounais entre eux et sont par conséquent lavés de toute suspicion. Une autre rationalisation de cette situation voudrait qu’on constate qu’il existe une certaine méfiance entre les Camerounais. Cet état de chose fait qu’on soit prêt dans certaines localités du pays, à mieux accueillir l’étranger qu’un autre Camerounais dans son propre pays. Il n’y a qu’à voir la diligence et l’aisance avec lesquelles certains étrangers, Asiatiques par exemple, sont reçus et accèdent aux terres là où les nationaux n’ont pas pu.

Quelle conséquence cette démission collective peut avoir sur le devenir du pays ?

Peut-être devrait-elle conduire à la vente aux enchères du pays et la redistribution de la recette aux ayants-droit que sont les Camerounais ? Une chose est certaine, le Cameroun ne restera pas inoccupé. Pendant que les Camerounais partent, les autres arrivent. Et même si leurs arrivées peuvent ne rien avoir avec le départ des nationaux, les communautés nigérianes, centrafricaines, tchadiennes ou encore chinoises connaissent ces dernières années, une nette croissance au Cameroun. Par ailleurs, rien n’empêche de voir le côté potentiellement positif de cette situation. Ces Camerounais qui s’expatrient pourraient constituer dans les décennies à venir, une importante et utile diaspora et pourrait se révéler comme une force nécessaire dans la construction et le développement du pays.

Le Cameroun a-t-il mal à son peuple ou à ses élites ?

Comme nous l’avons souligné à l’entame de notre propos, le Cameroun a mal non pas seulement à son peuple ou à ses élites, mais aussi à ses institutions, à sa gouvernance, etc. Le peuple du Cameroun est une entité

qui ne peut même pas se définir, un peuple divisé et écartelé, un peuple instrumentalisé et dont les différentes composantes baignent dans un manque de confiance permanent.



L’élite camerounaise pour l’essentiel est fondamentalement égoïste, népotiste, animé par le désir d’accumuler par tous les moyens y compris peu ou pas réguliers, de la rente pour assurer une vie et des lendemains meilleurs à leurs familles et proches. Elle n’est pas intéressée par le sort des populations.

Beaucoup accusent le leadership politique. Un changement à ce niveau suffira-t-il ?

Le leadership politique a effectivement un rôle important dans la situation actuelle du Cameroun. Mais, il convient de dire qu’un simple changement de la direction politique ne saurait régler le problème en question. En réalité, le leadership gouvernemental camerounais héritée de l’Administration coloniale a fabriqué et mis en place des façons de faire pour administrer le pays et les Camerounais ont adopté ses dispositions pour fonctionner. Ainsi, ayant été socialisés et devenus spécialistes de la pêche en eau trouble, beaucoup de Camerounais préfèrent troubler l’eau pour pêcher. Les Camerounais, bien que revendiquant le changement à corps et à cri, ne veulent pas vraiment de ce changement. Dans cette situation paradoxale, chacun veut voir les autres changer, mais personne ne veut changer en réalité.

S’expatrier constitue-il une échappatoire viable en considérant les attaches qu’on garde avec le pays ?

Il est clair qu’ils sont très rares, ceux qui partent du Cameroun sans y laisser leur âme. Si je ne peux prétendre avoir une explication pour chaque cas, j’ai la faiblesse de croire que personne d’eux ne s’expatrie en maudissant la mère patrie. D’ailleurs l’essentiel part pour mieux revenir. L’intention est de revenir dès que la situation (la leur ou celle du pays) aura changé. Si certains peuvent les considérer comme des pleutres ou lâches, manquant de courage, je dirais que chacun de ceux qui partent ont de bonnes raisons, des raisons qu’il faut respecter, de le faire. Après tout, ils sont libres de se mouvoir comme bon leur semble.

Quelles conséquences le pessimi-

smisme ambiant peut avoir sur le pays ?

Cette situation fait croire à la jeunesse camerounaise, surtout à la fraction peu ou mal informée, que



l’herbe est plus verte ailleurs. Ce qui n’est pas toujours vrai. La principale conséquence est que le pays perd une bonne partie de sa ressource humaine qualifiée, au profit d’autres États. Cela peut entraîner un retard dans le développement tant souhaité par tous. Une autre conséquence est le coup que prend l’image du pays suite aux actes non recommandables, posés par ses ressortissants allés se chercher ailleurs.

Le pessimisme de la population est-il de nature à limiter l’engagement politique des Camerounais, notamment en cette année électorale ?

Il peut être vu comme un couteau doublement tranchant. Dans certains cas, ce pessimisme peut démobiliser politiquement les citoyens qui n’auraient que du mépris à l’égard de la chose politique, ou dans d’autres cas, être un élément catalyseur de l’engagement politique de ceux qui seront restés jusque-là, spectateur et non acteur du management de leur propre vie. Ce qui semble ressortir du constat est que la situation camerounaise actuelle a conduit les citoyens ces derniers temps, à prêter une attention plus appliquée aux discours mobilisateurs des politiques et autres acteurs de la société civile pour un engagement politique effectif pour les prochaines échéances électorales.

La société camerounaise est-elle si fragile qu’une implosion est envisageable ?

La société camerounaise est peut-être sensible et délicate, mais je ne pense pas qu’une implosion soit à présager. Et pour cause ? Malgré la situation de précarité dans laquelle une bonne portion de la population, la majorité certainement, baigne au Cameroun, tout se passe comme si chacun a su développer dans ce caparneau étatique, des stratégies gagnantes par lesquelles il s’en sort. Je le disais ci-avant, les Camerounais sont très résilients et encaissent les chocs qui s’imposent à eux. Ils sont entrés dans le mécanisme mis en place par le leadership politique pour fonctionner. Ils ne se plaignent qu’à demi-mot de cette situation qui

semble sclérosée, ce qui peut expliquer la perpétuation de celle-ci.

Les menaces et les mesures restrictives du gouvernement ne semblent pas dissuader les nombreux départs pour l’étranger. Où se trouve la solution d’après vous ?

Le gouvernement du Cameroun a-t-il ou pensent-il même seulement avoir les moyens d’obstruer l’expatriation d’un Camerounais ? Je ne le pense pas. Une opinion largement répandue au Cameroun dit qu’on ne peut même pas conseiller quelqu’un qui veut partir. Comment pourraient-on l’en empêcher ? Cela relève à mon sens d’une vaine espérance. Il existe plusieurs astuces pour ceux qui veulent partir du pays et le gouvernement n’y peut rien. Ce dernier gagnerait pour réduire ce fléau, à penser et à mettre en œuvre des politiques publiques qui prennent réellement en compte les aspirations des citoyens dans chacun des secteurs concernés. **Les mesures incitatives du gouvernement n’ont pas jusqu’ici convaincu les Camerounais de l’étranger à s’engager pour le développement du pays. Que faut-il pour convaincre cette diaspora de qualité ?**

Peut-on vraiment affirmer que le gouvernement a mis sur pied des dispositifs pour encourager la diaspora camerounaise à s’investir dans le développement du pays ? Je ne le pense pas. On voit qu’il y a un déphasage entre le discours officiel et la réalité empirique vécue par certains acteurs de la diaspora qui ont essayé de revenir s’engager dans l’essor de la mère patrie. La diaspora camerounaise nourrit en effet l’ambition de participer à l’évolution du pays. Mais, nombre d’entre eux se plaignent de multiples blocages rencontrés lors du processus de mise en œuvre de leurs différents projets. Le Cameroun devrait s’inspirer des autres États subsahariens, le Mali, la Côte d’Ivoire ou le Sénégal par exemple, qui entretiennent avec leur diaspora des relations saines et leur ont, pour certains, consacré un ministère ou une direction entière.

Que faut-il pour remobiliser les Camerounais en général ?

Les Camerounais ont besoin d’un souffle nouveau pour être remobilisés. Ce flot ne peut provenir que d’un leadership tout aussi nouveau ; avec un management qui devrait trouver le moyen de prendre en compte les aspirations profondes des Camerounais lors de la prise des décisions déterminantes pour la vie du pays. Il devrait par conséquent être moins corrompu, moins individualistes, moins clientélistes, moins népotiste, et privilégier l’intérêt collectif.

Le Cameroun a-t-il besoin d’un contrat social ?

Comme l’essentiel des États subsahariens anciennement sous administration coloniale, le Cameroun a besoin d’un véritable contrat social. Ce qu’il faut faire observer, c’est que ces États, nés par décrets pour la plupart, n’ont pas réussi, ou ont tout simplement échoué dans la construction nationale. Il n’y a jamais eu de concertation vraie entre les différents segments du peuple camerounais (si on admet que l’expression « *peuple camerounais* » ait un sens), pour décider du type d’organisation territoriale et de gestion politique correspondant aux aspirations effectives des citoyens. Il est encore temps d’y penser.

Propos recueillis par Assongmo Ncedem

Commémoration

Hommage à Landry Nguemo en France

L'AS Nancy Lorraine organise le 1er juin prochain un match de gala en honneur du Lion Indomptable mort dans un accident de la route à 38 ans.

Le 27 juin 2024, le monde du football perdait un joueur talentueux et respecté, Landry Nguemo, décédé tragiquement à l'âge de 38 ans dans un accident de la route près d'Obala au Cameroun. Le match de gala que l'AS Nancy Lorraine, son club formateur, organise le 1er juin prochain, réunira d'anciens coéquipiers, amis et figures du football camerounais et français. Il s'inscrit dans une série d'hommages rendus à Nguemo, à l'approche de l'anniversaire de son décès, notamment une célébration religieuse à l'Église Sainte-Bernadette de Vandœuvre-lès-Nancy et une veillée de prière organisée par la communauté camerounaise



Landry Nguemo

locale. Né le 28 novembre 1985 à Yaoundé, Landry Nguemo a été formé à l'AS Nancy Lorraine où il a débuté sa carrière professionnelle en 2005. Milieu de terrain défensif, il

a rapidement conquis les supporters par son engagement et sa vision du jeu. En 2006, il remporte la Coupe de la Ligue avec Nancy, marquant l'histoire du club. Après un prêt au Celtic Glasgow lors de la saison 2009-2010 où il dispute 43 matchs, Nguemo rejoint les Girondins de Bordeaux en 2011, remportant la Coupe de France en 2013. Il poursuit sa carrière à l'AS Saint-Étienne, puis en Turquie avec Akhisar Belediyespor et Kayserispor, avant de terminer son parcours en Norvège avec Kongsvinger. International camerounais de 2006 à 2014, Nguemo compte 42 sélections et 3 buts avec les Lions Indomptables. Il participe à deux Coupes d'Afrique des Nations

(2008 et 2010) et à deux Coupes du Monde (2010 et 2014). Il est notamment finaliste de la CAN 2008 au Ghana. Après sa retraite en 2020, Nguemo revient à Nancy pour transmettre son savoir aux jeunes générations. Il entraîne les U16 de l'ASNL et intègre brièvement le staff de l'équipe première. Parallèlement, il partage sa passion du football en tant que consultant sur CRTV Sports. Landry Nguemo laisse derrière lui une épouse et trois enfants. Son souvenir restera à jamais gravé dans le cœur des supporters, des coéquipiers et de tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer. Ce match de gala sera l'occasion de célébrer sa vie, son parcours et l'empreinte indélébile qu'il a laissée dans le monde du football.

Guy Etom

Football

Mathilde Kack en Vert-Rouge-Jaune

La Fifa a officiellement autorisé la joueuse à porter les couleurs du Cameroun. La talentueuse footballeuse rejoint les Lionnes indomptables.

Née en 1998 à Douala, Mathilde Kack a grandi entre la France et le Cameroun. Dès son plus jeune âge, elle a montré un intérêt marqué pour le football, s'entraînant avec passion dans les rues de Douala avant de rejoindre des clubs locaux. Son talent précoce l'a rapidement propulsée vers des centres de formation en France, où elle a affiné ses compétences techniques et tactiques. Après avoir intégré les équipes de jeunes de clubs français, Mathilde Kack a gravi les échelons pour évoluer en Division 1 féminine avec le club de Reims. Sa polyvalence sur le terrain, sa vision du jeu et sa détermination ont fait d'elle une joueuse clé dans



Mathilde Kack

son club. Elle a également été sélectionnée pour représenter la France dans les catégories U17 et U19, accumulant une expérience précieuse sur

la scène internationale. Malgré ses succès en France, Mathilde Kack a toujours gardé un lien profond avec ses racines camerounaises. Son désir de représenter le pays de ses ancêtres l'a conduite à entamer les démarches pour changer d'allégeance sportive. Avec l'approbation de la Fédération internationale de football association (Fifa), elle est désormais éligible pour jouer avec l'équipe nationale féminine du Cameroun. L'arrivée de Mathilde Kack dans l'équipe nationale est perçue comme un renfort majeur pour les Lionnes Indomptables. Son expérience en Europe et sa formation rigoureuse apporteront une valeur ajoutée à l'équipe qui aspire à briller lors des prochaines compétitions internationales, après des années de passage à vide.

G. E

Trajectoire

F. Ngannou : triomphes sportifs et drames personnels

Figure emblématique des arts martiaux mixtes, le champion camerounais traverse une période marquée par des tragédies personnelles et une vie professionnelle en dents de scie.

Le destin a frappé Francis Ngannou d'une manière tragique en avril 2025. Impliqué dans un accident de moto à Yaoundé, il a accidentellement percuté une jeune fille de 17 ans. Malgré ses efforts pour la transporter à l'hôpital et couvrir ses frais médicaux, la victime a succombé à ses blessures. Ngannou, profondément affecté, a exprimé sa douleur et son soutien à la famille endeuillée en déclarant : « Depuis le tout début, j'ai été aux côtés de la famille, leur apportant soutien, réconfort et mes plus sincères condoléances durant cette période. Je les ai rencontrés en privé pour partager leur peine... Et je continuerai à être présent pour eux à chaque étape. Je



Francis Ngannou

porte leur douleur avec moi, et mes pensées inébranlables ainsi que mon soutien restent avec eux alors qu'ils affrontent cette perte déchirante. » Toutefois des poursuites judiciaires n'ont pas été engagées à son endroit. Cette tragédie tombe un an jour

pour jour après le décès de son fils Kobe âgé de 15 mois, en avril 2024. Au plan professionnel, après près de trois ans d'absence dans le monde du Martial Mix Art (MMA), Ngannou a effectué un retour spectaculaire le

19 octobre 2024 à Riyad, en Arabie saoudite. Opposé au Brésilien Renan Ferreira lors de son premier combat sous la bannière de la Professional Fighters League (PFL), le Camerounais s'est imposé par KO en seulement 3 minutes et 32 secondes, décrochant ainsi la ceinture de champion « Superfight » de cette organisation. Cette victoire, empreinte d'émotion, a été dédiée à son fils Kobe. Ngannou, les larmes aux yeux, a déclaré : « Je n'arrive à penser à rien d'autre qu'à mon fils Kobe. Je voulais combattre pour lui. Je suis content d'avoir fait ça pour mon fils. » Parallèlement à son retour en MMA, Ngannou nourrit toujours des ambitions en boxe

anglaise, malgré deux défaites contre Anthony Joshua et Tyson Fury. Après le flop face à Anthony Joshua en mars 2024, il envisage une revanche contre le Britannique avant de se consacrer pleinement à sa carrière en MMA. De plus, une proposition de combat de la part d'Eddie Hall, ancien « World's Strongest Man », a récemment été adressée à Ngannou, soulignant l'intérêt continu du public pour des affrontements spectaculaires. À 38 ans, Francis Ngannou continue de démontrer sa résilience et sa détermination, tant sur le plan professionnel que personnel. Malgré les épreuves, il reste une figure majeure du MMA et de la boxe, prêt à relever de nouveaux défis et à honorer la mémoire de son fils à travers ses combats.

G. E

L'incroyable première de Ben Decca à l'Olympia

L'histoire du makossa a été écrite en lettre d'or le 4 mai 2025 lors du concert live des 40 ans de l'artiste. Le music all était rempli principalement par la diaspora camerounaise.

Au crépuscule du dimanche 4 mai 2025, les fans de Ben Decca se meuvent dans les rues de Paris, direction la mythique salle de l'Olympia. Le grand rendez-vous : les 40 ans de Ben à guichet fermé. Le public répond pile à l'heure pour vivre la belle ambiance. A quelques semaines du grand voyage musicale, tous les billets affiche sold out. A l'intérieur tout a été au top pour une connexion partie de Douala pour Paris. Après le dernier spectateur dans une salle archi-comble, la régie de la grande équipe de Mastatik Records lève les lumières et les décibels sonores.

La scène accueille en première la jeune artiste Gaelle Wondje pour le la du concert et le contact avec le public, accompagnée d'un orchestre puissant et très professionnel, sous des lumières au thème des 40 ans de carrière de Ben, ancrés dans la performance et l'excellence. Un live inédit qui a fait jaillir les flammes de joie et d'émotion dès la première entrée de Ben sur le podium, scintillant les coins et recoins de la salle mythique de l'Olympia. Dès les premières notes, le maître du makossa a revisité son répertoire, offrant aux spectateurs un voyage émotionnel à travers des décennies de succès. Dans la salle, chaque morceau

résonne avec force, porté par une orchestration impeccable et une interprétation empreinte de nostalgie et de modernité. Le spectacle s'est exécuté sur la durée de deux heures de temps chrono d'un show inoubliable dans une ambiance électrique, le temps d'une soirée historique. Alignant les grands classiques intemporels de son riche répertoire, repris en cœur par un public magnifique et adorable. Ces moments de grandeurs ont vibré à l'intergénérationnel, faisant honneur à la jeune génération composé de Sandrine Nnanga, Locko et bien d'autres. Lemo, la nouvelle sensation de l'afro



Le concert de Ben Decca dans la salle de l'Olympia pleine.

pop, a apporté sa fraîcheur et son énergie contagieuse. La talentueuse Sandrine Nnanga a ébloui par sa voix et sa présence scénique. Le virtuose Pierre Didi Tchakounté a offert des moments musicaux d'exception. Le

légendaire Étienne Mbappé, maître de la basse, a subjugué le public avec une prestation d'une finesse remarquable. La sublime Gaëlle Wondje a captivé l'auditoire par son élégance et sa voix envoûtante. Et la star Locko a fait chavirer les cœurs avec son charme et ses mélodies entraînantes.

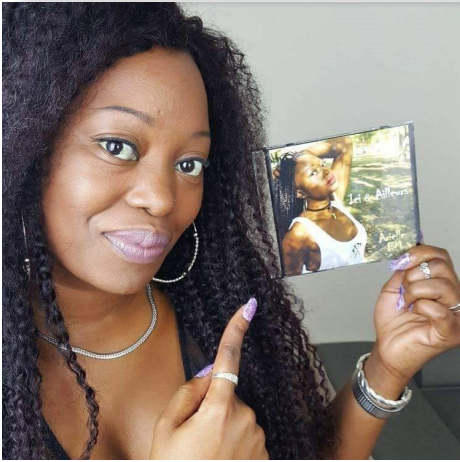
La dimension de ce spectacle a permis de rendre un vibrant hommage à un artiste qui a su traverser les âges sans perdre son essence, une célébration de la richesse musicale camerounaise et de son rayonnement à l'international. Dans un Olympia conquis, Ben Decca a prouvé une fois de plus que son art transcende les générations, liant passé, présent et futur dans une symphonie magistrale. Un héritage musical préservé avec passion.

Bertin Bidja

Arielle BM

« Ici et ailleurs: ma vie de déportée »

Artiste multidimensionnelle, la jeune Camerounaise installée en France exprime un de ses talents par la musique. Au bout de son inspiration, il y a cet album qui vient de sortir.



Arielle BM

Chanteuse, vous disposez de bien d'autres talents artistiques. Quelles sont les étapes clés de votre parcours atypique qui vous mène de votre village jusqu'à la France ? A l'état-civil, je m'appelle Abomo Made-

leine Arielle. Je suis née le 27 avril 1990 à Ngonebock, petit village de l'arrondissement d'Efoulam par Ebolowa dans la région du Sud. Issue de mes deux parents bulus, j'ai grandi dans une grande famille passionnée de musique. À 7ans, je fais mes débuts dans une chorale et, plus tard à 15 ans, je deviens chanteur dans une autre chorale. À 17 ans, j'alterne entre les études, la chorale et la danse professionnelle. À l'âge de 19 ans, je deviens danseuse auprès de quelques artistes. J'apparais dans des clips, notamment « Mudengue » de Jacky Kingue, le tout premier clip « Vacances » de Chantal Ayissi, aussi le tout premier clip de Jean Philippe Ahanda « Bessombock » ainsi que le clip d'Ayissi le duc et Tanus Foé. C'est donc à l'âge 24 ans que je sors mon tout premier single qui n'a pas été diffusé faute de moyen. Vivant déjà en France, j'ai passé pratiquement 9 ans à me former à

la peinture, la couture, le tricot, le crochet ; j'ai appris même à jouer de la guitare. Durant ce temps, j'ai profité pour écrire ma musique. Aujourd'hui j'ai 35ans, je suis aide-soignante en parallèle, créatrice de vêtements, peintre, auteur compositeur et ma musique est contemporaine. En dehors de la musique, je suis donc une coiffeuse, une peintre, une tricoteuse et une aide-soignante en milieu hospitalier. Cependant, je profite de mon temps libre pour organiser ma collection de vêtements et pour écrire.

Qu'est-ce qui vous a motivé à faire de la musique ?

La musique pour moi est le moyen de m'expliquer. Toute petite, je chantais pour ne pas pleurer, aujourd'hui je chante pour m'exprimer.

Pourquoi le titre de l'album « Ici et ailleurs »

Le titre de l'album raconte mon histoire en profondeur, ici et ailleurs de ma vie déportée. Chaque titre est un chapitre du livre de mon histoire. Cet album parle d'espoir, de patience, de détermination et de courage. Je voudrais dire à tous ceux et toutes celles qui continuent d'espérer et rêver, de garder la foi. Peu importe le temps que ça prendra, le bon moment arrivera toujours.

Pensez-vous que la musique puisse changer le monde ?

La musique adoucit les mœurs et apaise les cœurs opprimés. Alors je pense que la musique joue un rôle important, celui de contribuer à la paix qui règne encore dans le monde.

Quels sont vos projets ?

Je souhaite avoir plus de temps, continuer à écrire de la bonne musique pour émerveiller mes fans y compris tous les amoureux de la musique, me concentrer sur la préparation de mon second album. En attendant, je continue la promotion de mon premier album « Ici et ailleurs ».

Propos recueillis par B.B.

Cameroonian Cultural Network 2025

Un passionné d'arts pour les tournées nationales

Le challenge de l'administrateur culturel Dzou Mbarga sera d'organiser 40 spectacles et expositions avec 10 artistes en danse, musique, théâtre, arts visuels et arts déclamatoires.

Le Cameroonian Cultural Network (CCN) ou Réseau culturel camerounais est une plateforme visant à accroître la mobilité des productions artistiques au Cameroun. C'est un Board composé de partenaires nationaux et européens. Coté Cameroun, il y a le Cercle de lecture et d'animation culturelle de Yaoundé (Clac), le Laboratoire de théâtre de Yaoundé (Othni), le Centre international pour le patrimoine culturel et artistique (Cipca) à Yaoundé ainsi que Kiki Entertainment à Douala. Les partenaires européens sont les ambassades d'Espagne et de France, la délégation de l'Union Européenne au Cameroun, le Goethe Institut et l'Institut français du Cameroun. Ils sont également les bailleurs de fonds du projet.

La principale mission du CCN est de dynamiser la scène culturelle camerounaise en créant une meilleure collaboration entre les artistes, les espaces culturels et les publics pour la croissance du secteur artistique et culturel, ainsi que le travail décent des professionnels du secteur. Depuis 4 ans déjà,



Dzou Mbarga

les projets des artistes ou groupes artistiques sont sélectionnés à l'issu d'un appel à candidature pour des tournées à travers le pays. Cette année, 10 lauréats ont retenu l'attention du jury. Dans la rubrique danse, on retrouve Mbarka Emmanuel de la région du Nord-Cameroun et la Compagnie Tchina de la région du Centre. Au théâtre, la troupe Regardless de la région du Nord-Ouest et Sassayee de la région du Littoral feront le grand partage. En art visuel, Deborah Yawdam de la région du Nord et Darius Dada de la région de l'Est croiseront le regard du

public. Côté arts déclamatoires, Mottani de la région du Nord-Ouest et le groupe Lover and Laugh de la région du Centre. S'agissant de la musique, Nda Chi de la région de l'Ouest et Julie Benito de la région du Nord vont faire bouger le public. Pour assurer la réussite des différents rendez-vous de cette tournée, les commandes sont attribuées à un administrateur culturel : Dzou Mbarga. Il est connu dans le milieu artistique sous le pseudonyme Grimo : un vrai passionné et engagé dans la valorisation des arts du spectacle vivant, audiovisuel et arts visuels. Titulaire d'un Master 1 et d'une Licence en critique théâtrale et cinématographique de l'Université de Yaoundé I, Dzou Mbarga complète sa formation académique par une licence professionnelle en art théâtral obtenue à l'Institut des Beaux-Arts de l'Université de Dschang à Foumban. Le Cv de ce professionnel aguerri indique des formations de haut niveau en administration culturelle, gestion de projets artistiques et marketing des industries culturelles, dispensées par d'éminentes personnalités du

secteur tels que Hassan Kouyaté, Ambroise Mbia et des experts d'Accan Afrique Centrale. Fort de cette expertise, Dzou Mbarga a exercé comme directeur artistique et coordinateur pour de nombreux festivals et événements d'envergure, notamment le Festival FEBBA, RTAA, Minkana Festival, ainsi que des tournées du Cameroonian Cultural Network (CCN) de plusieurs artistes camerounais : Max Mbakop, Wassing Charles, Fall Kadher. Il maîtrise avec finesse les rouages de la production événementielle et du pilotage stratégique de projets culturels.

Administrateur reconnu dans le domaine des arts du spectacle, Dzou Mbarga a accompagné et structuré le travail de plusieurs compagnies et artistes, parmi lesquels la Compagnie Tchina, la Compagnie Accros'Arts, La Cabane de la Danse, Laasa, La Voix de l'Orphelin, W. Charly, Tchukenkam Laure (Prix découverte Goethe 2025, Fallk'Art), etc. Créatif, rigoureux et visionnaire, Grimo poursuit inlassablement sa trajectoire personnelle et professionnelle, avec pour objectif de bâtir des ponts durables entre création artistique, inclusion sociale et développement culturel. Le CCN tour 2025 est donc un nouveau challenge pour monsieur l'administrateur.

B. B.

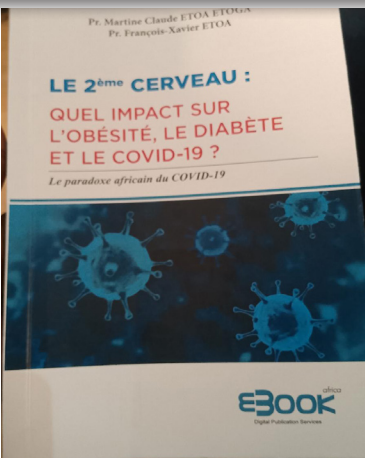
Dédicace

L'intestin, l'autre cerveau humain

Avec plus de 200 millions de neurones, cet organe constitue ce qui est convenu d'appeler le système nerveux entérique. Son importance est décrit dans un ouvrage par les professeurs Martine Claude Etoa Etoaga et François-Xavier Etoa

Quand deux imminences grises de la santé se mettent ensemble pour écrire un ouvrage, la réflexion se veut profonde, et le titre en dit long. Le Pr Martine Claude Etoa Etoaga, endocrinologue, et le Pr François Xavier Etoa, microbiologiste, ont donné le titre suivant : Le 2ème cerveau : Quel impact sur l'obésité, le diabète, et le Covid-19 ? Le sous-titre parle du « *Paradoxe africain du Covid-19.* » D'ailleurs, la fille a de quoi tenir de son père. Ils ont tous les deux dédié leur ouvrage le 8 mai 2025 dans la salle des convivialités du Musée national à Yaoundé. L'ouvrage est un volume de 370 pages réparties en dix chapitres. Pour donner un écho retentissant à cette

œuvre publiée aux éditions Africa Ebook Digital Publication Services, le personnel de la santé, les étudiants en biologie et les professionnels des médias ont pris part à la dédicace. A la vérité, bien que l'œuvre soit purement scientifique, les auteurs ont bien voulu qu'elle soit à la portée de tous les lecteurs. Elle tente d'expliquer ici l'impact du 2ème cerveau défini ici comme le microbiote intestinal, l'organe noble, l'organe invisible, l'organe microbien de l'homme qui contribue à la protection contre les agents pathogènes. L'intestin humain, avec plus de 200 millions de neurones, constitue ce qui est convenu d'appeler le système nerveux entérique. Le 2ème cerveau spécifique en Afrique est ce qui a permis aux



Africains de faire face à la pandémie à coronavirus. A la page 331 les auteurs écrivent : « *Avant la fin de l'année 2020, en plein Covid-19, pendant que la maladie faisait des ravages dans*

d'autres continents, en Afrique, à la surprise générale, l'épidémie semblait modérée, l'hécatombe annoncée ne se produisait pas. Ce qui avait suscité dans la presse grand public, médias internationaux, y compris certains journaux à caractère scientifique : un questionnement. ». Coronavirus pourquoi l'hécatombe annoncée n'a pas eu lieu ? Covid-19, pourquoi l'Afrique ne va pas si mal ? Covid-19 pourquoi le continent africain semble-t-il relativement épargné ? Covid-19 pourquoi l'Afrique est-il le continent africain le moins touché ? Pour répondre aux questionnements les hypothèses évoquées sont liées aux mesures barrières, les réactions immunitaires, l'usage des plantes médicinales. En revanche, la réponse

est liée au microbiote intestinal qui assure l'immunité humaine. le Pr François-Xavier Etoa, chef de département de biochimie à l'Université de Yaoundé I, fait savoir qu'une bonne alimentation, une bonne hygiène de vie, une vie saine permet de bien façonner son microbiote intestinal, parce que « *lui-même contribue à la robustesse de l'immunité de l'individu.* ». Selon Martine Claude Etoa Etoaga les travaux sur le microbiote intestinal s'explique par le fait que c'est un sujet actuel, c'est une information actuelle, puisque la médecine se tourne de plus en plus vers la prévention que vers la guérison. « *Il faut prévenir des maladies non transmissibles telles que le diabète et l'obésité et cette information est validée par toutes les sociétés savantes,* », conclut-elle.

Olivier Mbessité

Réligion

100 ans de tradition et de foi chrétienne

Célébrant le centenaire de la paroisse de Tchangué dans la région du Sud, l'Eglise presbytérienne camerounaise est revenue sur les terres où son évangile a été semé.

La mission presbytérienne américaine est arrivée au Cameroun depuis des lustres. Son terrain d'expression a été en majeure partie, la forêt équatoriale du sud Cameroun, notamment à Ebolawa et ses environs. Elle s'arrimera aux réalités des communautés autochtones tout en brandissant la pratique de la foi. Pour une meilleure évangélisation, elle développera son architecture pour asseoir une certaine identité de l'Eglise presbytérienne camerounaise. La localité Tchangué a été un important moment de l'implantation de l'Epc dans le sud du pays. L'institution s'installe ici dès 1917. Une communauté de croyants naît et commence à grandir. Voilà pour les origines de la Paroisse de Tchangué. Si l'anniversaire est passé il y a 8 ans, le centenaire a été célébré les 25 et 26 avril 2025, avec un accent sur la rénovation complète du vieux temple. L'édifice construit il y a 92 ans a pris un coup de jeune avant son centenaire à venir. Comme beaucoup de temples dans le sud du pays, l'édifice érigé à Tchangué reste un



Le temple de Tchangué lors de la célébration du centenaire de la paroisse locale.

témoignage vivant de l'œuvre de la mission presbytérienne américaine au Cameroun. Il y a le temple historique de l'Epc édifié à Mekalat, plus précisément à Elat, bâti par le pasteur McCleary en collaboration avec l'ingénieur Kozens, en 1932. Les missionnaires explorent d'autres stations

à l'instar de Bibia où, pour se rendre, il fallait traverser la localité de Tchangué. Après avoir créé une communauté des croyants dans cette localité qui l'a séduit, McCleary va inviter son compatriote américain Kozens à construire un temple. Aujourd'hui, le bâtiment a contribué à l'évolution de la

vie chrétienne de la communauté, adossé à ses valeurs culturelles. Il est le lieu où de nombreuses générations ont bâti leurs espérances, le lieu où l'amour de la langue locale a été maintenu depuis plus d'un siècle, par des cantiques et les chants des chorales. Chaque fils et filles se souvient des actes pastoraux organisés dans ce temple : baptêmes, confirmations et des consécration. Rénovée à l'occasion des 100 ans de l'Epc à Tchangué, le temple local a été le lieu de rassemblement des frères et sœurs. Un rendez-vous qui a permis de raviver la foi et l'amour auprès de chaque membre de la communauté mais aussi de saluer l'œuvre pittoresque laissée par la mission presbytérienne américaine, devenue tout simplement l'Eglise presbytérienne camerounaise. Le point positif de cet héritage est la volonté de conserver l'édifice dans sa structuration et susciter tout autour des actions de développement dans une approche entrelacée entre la tradition et la religion. Comme pour dire, qu'une croyance sans développement vire tout simplement à la ruine, assiégée par la duperie.

Bertin Bidja

Education

Le spectre d'une grève menace les examens

Rendu au 3ème trimestre de l'année scolaire, les élèves redoutent d'être perturbés si tout s'arrête le 21 mai prochain.

Deux villes, deux régions, deux enseignants et deux états d'esprit différents. Enseignant de français au lycée de Tonga dans le département du Ndé, région de l'Ouest, Béranger Bilobé avoue avoir déjà presque bouclé son programme sur l'année malgré un contretemps. « *Mon taux de couverture personnel dans mes classes d'examen se situe à 95%. Le programme serait déjà achevé si un accident ne m'avait pas éloigné des classes durant un mois. J'essaie de rattraper ce retard. Pour les classes de Terminale C et D, j'ai déjà commencé les travaux dirigés, préparatoires à l'examen proprement dit,* », nous confie-t-il. Pour lui, ses élèves sont plutôt seins car, il leur a donné les outils nécessaires pour affronter les futures épreuves du Baccalauréat, du Probatoire et du Bepc. Toutefois, la grève annoncée des enseignants, qui menace la fin de l'année aca-



Un salle de classe en plein cours au lycée bilingue de Deido.

démique ne semble pas être bien choisie. « *Le mot d'ordre de grève a toute sa place dans le contexte de travail des enseignants au Cameroun. Il ne fait pas bon vivre d'exercer ce métier au pays. Personnellement, j'ai souvent pris les devants dans mon établissement lors*

des grèves précédentes. Cependant pour cette fois, je trouve le timing quelque peu mal à point », a-t-il conclu.

A plus de 300 kilomètres de Tonga, se dresse la ville de Douala, département du Wouri, région du Littoral. Enseignant d'histoire-géo-

graphie au lycée de Ndog-Hem, Henri Ndengue, a certes achevé son programme, mais plaint beaucoup de ses collègues qui ne l'ont pas fait. « *Le troisième trimestre étant inexistant, plusieurs enseignants n'ont pas achevé les programmes. Dans mes classes d'examen, je suis à 100%. Mais nombreux de mes collègues sont à 80%* », explique-t-il. Outre ce non-achèvement des programmes, une autre menace plane sur les examens de fin d'année. Une première grève s'est tenue dans ce lycée de la cité économique camerounaise du 22 au 25 avril dernier. Les revendications restent les mêmes depuis 2017, avec le collectif des enseignants indignés qui avait participé à la mise en place du principe des deux tiers du salaire à la sortie des écoles. D'autres revendications se sont greffées à celles connues. Les enseignants réclament désormais la signature et l'application du statut particulier

de l'enseignant au Cameroun. Mais aussi, la tenue du forum national de l'éducation. Une revendication portée par le Collectif des organisations d'enseignants du Cameroun (Corec). Les enseignants menacent désormais de rentrer en grève et de boycotter les examens si rien n'est fait. Une situation qui angoisse énormément les élèves. « *Une autre grève est prévue le 21 mai 2025. Pour l'éviter, deux choses doivent être faites simultanément par l'Etat. La signature et l'application du statut particulier de l'enseignant et la date de la tenue du forum national de l'éducation. Les enfants sont naturellement inquiets et ils le disent car, il plane sur eux l'ombre d'une nouvelle grève qui pourrait nuire à la tenue des examens officiels. Ils ont peur qu'après tant de sacrifices, de travail acharné, ils se retrouvent face à une impossibilité d'être évalués à la fin* », explique Henri Ndengue.

Guy Etom